



2005

Rapport annuel

125^e exercice social

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1	Une belle progression	3
	Stratégie.....	4
	Organigramme opérationnel.....	7
	Faits marquants de 2005.....	8
	Chiffres clés	10
	Corporate governance.....	12
	Direction	22
	Rapport de gestion.....	24
	Ressources humaines	32
	Sécurité	36
Chapitre 2	Pôle construction	38
	• CFE Brabant	40
	• BPC.....	42
	• MBG	44
	• Van Wellen	46
	• ABEB	48
	• CFE EcoTech.....	49
	• BAGECI	50
	• CLE.....	52
	• CFE Nederland.....	54
	• GEKA	55
	• CFE Hungary.....	56
	• CFE Slovakia	56
	• CFE Polska	57
	• CFE International	58
Chapitre 3	Pôle promotion et gestion immobilières.....	60
	• Construction Management	61
	• BPI - CFE Immo	62
	• Sogesmaint	64
	• CLI	65
Chapitre 4	Pôle multitechnique.....	67
	• Nizet.....	68
	• Engema.....	70
	• Vanderhoydoncks	72
Chapitre 5	Pôle dragage et environnement.....	74
Chapitre 6	La communication.....	84
	Colophon	84

2005



**Après les Jeux Olympiques à Turin
et avant la Coupe du monde de
football en Allemagne, CFE se met
au sport pour présenter son activité.**



125^e exercice social
Fondée à Bruxelles le 21 juin 1880
Siège de la société :
42, avenue Herrmann-Debroux
1160 Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0400.464.795
RPM Bruxelles
Tél. : +32 2 661 12 11
Fax : +32 2 660 77 10
E-mail : info@cfe.be
Internet : www.cfe.be

Compagnie d'Entreprises CFE SA



Une belle progression

Avec une amélioration sensible du chiffre d'affaires et du résultat, 2005 constitue un bon cru pour CFE qui a ainsi fêté dignement ses 125 ans. Les actionnaires de l'entreprise ont pu être satisfaits, le titre ayant augmenté en un an de 165 %, record de l'année en Belgique. Cette progression est due pour l'essentiel aux activités de DEME, dont CFE détient 50 % des titres depuis 2004. Le dragage est un marché porteur dont ont su profiter les équipes de DEME pour signer divers contrats aux quatre coins du monde, sans oublier les activités de dépollution de sol et d'assainissement réalisées par Ecoterres. Toutes les autres activités du groupe CFE sont bénéficiaires, à commencer par le secteur de la construction, le plus important en chiffre d'affaires, qui a accru son champ d'action aux travaux routiers (acquisition de 50 % de Van Wellen) et en Europe centrale (création de CFE Slovakia). Le résultat du groupe bénéficie aussi des bonnes performances de l'immobilier et du multitechnique.

Mais la plus grande satisfaction réside dans la réduction très sensible du nombre d'accidents de travail, particulièrement dans le pôle construction. Avec une diminution de près de 50 % du taux de fréquence, CFE a montré que le combat pour la sécurité, qui passe par une prise de conscience de chacun et une meilleure organisation des chantiers, n'est pas un slogan mais bien une réalité vécue au quotidien. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle permet d'accroître la force d'attraction d'un groupe qui a embauché plus de 400 nouveaux collaborateurs en un an.

2006 s'annonce favorablement, grâce au bon niveau du carnet de commandes. Confiants dans l'avenir, nous entendons poursuivre le développement de CFE en nous appuyant sur les compétences et le dynamisme de l'ensemble des collaborateurs du groupe avec la volonté profonde de la satisfaction de nos clients.



Philippe Delaunois et Renaud Bentégeat.

Renaud Bentégeat
Administrateur délégué

Philippe Delaunois
Président du conseil d'administration

La course de fond



Stratégie

Fier de ses 125 ans, CFE n'en est pas moins un groupe en mouvement. L'année 2005 a été riche en changements, qui se poursuivront en 2006 dans le but d'élargir les services rendus à nos clients et d'accroître leur satisfaction.

LES PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES EN 2005

Elles concernent les hommes et les métiers de l'entreprise.

La mise en œuvre d'une démarche sécurité

Partant du principe que les hommes de l'entreprise sont là pour gagner leur vie et non pour la perdre, CFE s'est engagé dans une démarche de renforcement de la sécurité sur ses chantiers. Dans l'ensemble des secteurs d'activité (construction, promotion, multitechnique et dragage), la mobilisation générale des collaborateurs a permis une réduction sensible du taux de fréquence des accidents. Un an après, le résultat est au-delà des espérances : le nombre de jours d'arrêt de travail pour accidents a été réduit de 50 %, cette diminution étant particulièrement sensible dans le pôle construction et dans les activités de dragage.

Le renouvellement des équipes

Pour faire face au départ d'anciens collaborateurs faisant valoir leurs droits à une retraite méritée, CFE a poursuivi sa démarche entamée en 2003 de recrutement intensif de jeunes issus des universités ou des écoles belges. Le recrutement a visé aussi des moins jeunes qui sont venus en nombre rejoindre l'entreprise en 2005.

Concomitamment, de nouveaux responsables ont été nommés à la tête de filiales ou de succursales, exerçant pour la première fois les responsabilités importantes de patrons de centres de profit. Ainsi, chez BPC, Bageci, CFE Polska, de jeunes chefs d'entreprises font valoir leur enthousiasme aux services des clients.

L'ouverture vers l'international

En 2005, CFE a décidé de se doter d'un département export pour renouer avec une tradition ancienne. Des premiers contacts ont été pris au Maghreb, en Afrique de l'ouest, en Europe centrale et au Moyen-Orient pour décrocher des grands chantiers où l'entreprise pourra mettre en œuvre ses compétences.

Parallèlement à cette activité export de grands chantiers, Construction Management a poursuivi ses approches d'enssembler sur les marchés tunisien et marocain et continue à prospecter en partenariat avec divers industriels belges à l'étranger. Enfin, concrétisant un premier succès en Slovaquie, CFE a décidé de s'y implanter durablement et d'y ouvrir une nouvelle filiale aux côtés de CFE Polska et CFE Hungary, ses traditionnelles implantations en Europe centrale.



La sécurité, une priorité de tous les instants.

L'extension de nos compétences

Déjà présent fortement en Flandre avec ABEB et MBG, le groupe s'est renforcé de façon significative avec le rachat du solde des titres de la société Van Wellen dont il possédait déjà 50 %. Cette acquisition permet à CFE de mieux s'implanter dans la construction et la promotion d'immeubles en Flandre mais aussi de s'ouvrir à un nouveau marché - les travaux routiers - porteur d'avenir et de synergies avec les autres activités du groupe.

Dans le domaine du traitement d'eau, CFE EcoTech a été séparée de CFE Brabant pour donner à cette succursale une identité et des moyens forts de développement en Belgique et à l'international.

La recherche de synergies

Loin d'être un conglomérat d'entreprises et de métiers divers travaillant isolément, CFE est un groupe homogène au sein duquel les notions de solidarité et de synergies ne sont pas de vains mots. Les exemples de coopération sont multiples et reposent sur la confiance et le respect entre les principaux responsables de centres de profit du groupe. Pour preuve, citons les collaborations entre promoteurs et constructeurs (BPI - CFE Brabant et BPC), entre entreprises générales et sociétés du pôle multitechnique (BPC - Nizet, CFE Brabant - Vanderhoydoncks, etc.) entre promoteurs et Sogemaint (Jardins de la Couronne à Bruxelles), entre DEME et les entreprises de génie civil (Deurganckdok, société momentanée pour le ring d'Anvers, etc.), entre entreprises générales elles-mêmes (Van Wellen et MBG associées pour le Palais des sports d'Anvers, etc.).

S'OUVRIR VERS DE NOUVEAUX PROJETS

La recherche de nouveaux types de contrats

Cherchant à améliorer sa pénétration du marché du Benelux, CFE répondra aux côtés de partenaires aux projets de concessions lancés par les autorités flamandes et néerlandaises portant sur de gros ouvrages d'infrastructure. A cette démarche de participation à des concessions, se joindra la recherche de contrats de partenariats publics-privés avec les autorités belges sur l'ensemble du territoire.

Être ambitieux en construction

Disposant d'équipes motivées, CFE entend devenir un acteur majeur de la construction en Europe. Outre les grands projets de génie civil dont les appels d'offre seront lancés en 2006 et 2007 en Belgique et aux Pays-Bas notamment, et auxquels l'entreprise proposera ses compétences, CFE entend également renforcer sa présence en Wallonie pour accroître les secteurs d'intervention de Bageci. Aux Pays-Bas, l'ouverture vers les activités de bâtiment sera favorisée en



Immeubles de bureaux des "Jardins de la Couronne" à Bruxelles.



Spécialiste du battage de pieux, Geka réalise également des ponts métalliques.



plus des marchés de travaux publics, cible traditionnelle de l'entreprise. Enfin, Geka tentera de développer son savoir-faire en Europe, en Allemagne et en Pologne notamment.

Elargir ses compétences en promotion et gestion immobilières

Pour mener à bien son développement immobilier et éviter de subir les ralentissements ponctuels de l'activité sur ses marchés traditionnels, CFE Immo et BPI rechercheront des occasions de participation à des projets nouveaux, notamment en Europe centrale. Pour se maintenir et conforter sa place de leader incontesté du marché de la gérance immobilière, Sogesmaint recherche également des partenaires prêts à partager ses ambitions.

Confirmer le développement du multitechnique

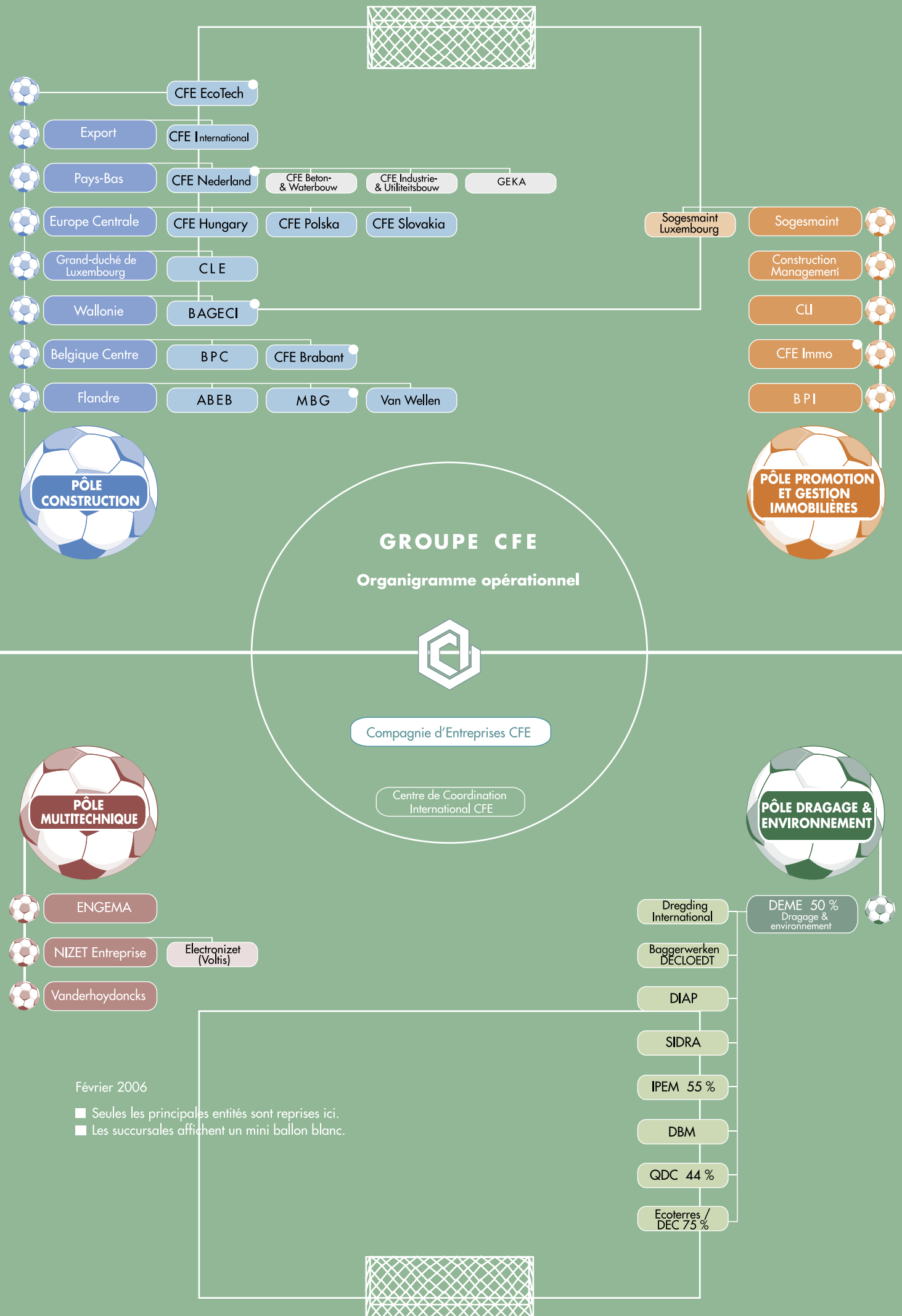
Fier de ses résultats satisfaisants dans ce pôle, CFE entend poursuivre son développement dans ce secteur en acquérant des activités complémentaires à celles déjà exercées. Les cibles se situent principalement dans le domaine du chauffage et de la climatisation, ainsi que dans le multitechnique et le multiservice, complément naturel des autres activités du groupe.

Donner à l'entreprise DEME les moyens de son développement

DEME a considérablement augmenté son activité et se prépare à deux années - 2006 et 2007 - de grande qualité. Dans ce contexte, CFE a souhaité permettre à DEME de renforcer sa compétitivité en lui donnant les moyens nécessaires à son expansion. Aussi, après la décision d'acquisition d'un mégacutter fin 2003, CFE a autorisé DEME à commander en 2005, deux nouveaux "Pallietter" et, enfin, en tout début d'année 2006, deux nouveaux "hoppers". DEME pourra ainsi rester un acteur mondial de premier rang dans le secteur du dragage.

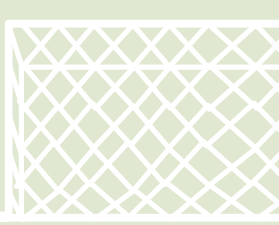
Le "Pallietter" en action au large des côtes belges.





Février 2006

- Seules les principales entités sont reprises ici.
- Les succursales affichent un mini ballon blanc.



Les onze faits marquants de 2005



Réception et mise en activité du Deurganckdok à Doel.



Vente de l'immeuble Drapiers à Bruxelles.



Baptême du mégacutter d'Artagnan, mis à l'eau sous les couleurs du groupe Deme.



Livraison du chantier Charlemagne à Louvain-la-Neuve.

Rachat du solde des parts de la société Van Wellen.





Démarrage des travaux de construction du siège de la Banque européenne d'investissement au Grand-duché de Luxembourg.



Ouverture d'un premier chantier en Slovaquie.



Fête des 125 ans de CFE.

Importants travaux d'électricité pour GlaxoSmithKline à Wavre.



Livraison des travaux de construction du Palais de justice d'Anvers.



Prise de participation (25 %) dans le capital de la société développant le projet "Médiacité" du Longdoz à Liège.



Les scores

Chiffres clés



Données en mio EUR	IFRS		Normes belges			
	2005	2004	2004	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires	975,4	854,1	854,4	793,4	796,9	847,6
Résultat opérationnel	52,2	38,4	34,7	18,0	28,4	38,2
Résultat avant impôts	39,9	28,5	27,0	28,6	20,1	27,0
Résultat net part du groupe	25,5	21,8	16,1	20,8	10,2	16,7
Marge brute d'autofinancement (1)	86,1	83,3	46,3	71,8	76,5	59,7
EBIT (2)	52,5	38,4	34,7	18,2	28,3	38,7
EBITDA (3)	90,0	89,4	70,5	54,5	60,7	69,6
Capitaux propres du groupe (avant répartition)	190,4	170,2	165,2	155,5	140,3	138,3

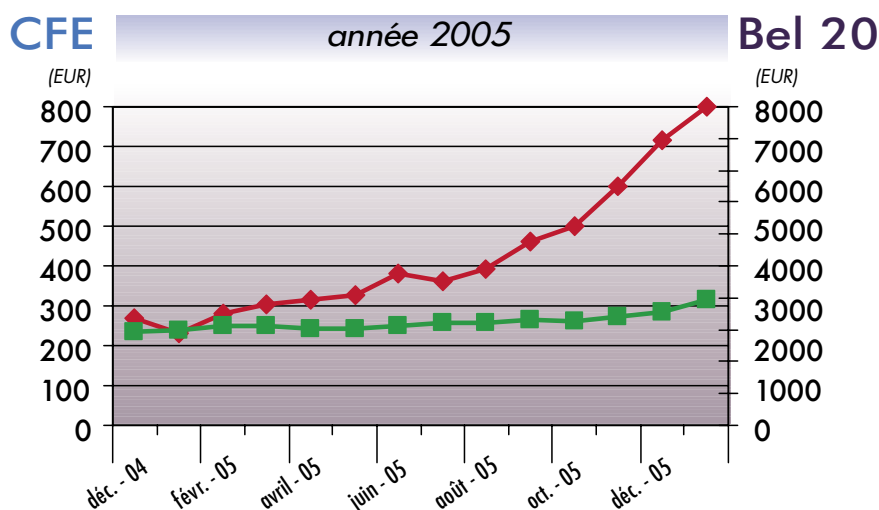
- (1) Marge brute d'autofinancement: voir tableau consolidé des flux de trésorerie à la page 13 du rapport financier consolidé
- (2) EBIT: résultat opérationnel + produit des immobilisations financières + quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence
- (3) EBITDA: EBIT + amortissements + autres éléments non cash (sous le référentiel IFRS)

Ratios	IFRS		Normes belges			
	2005	2004	2004	2003	2002	2001
EBIT/chiffre d'affaires	5,4%	4,5%	4,1%	2,3%	3,5%	4,6%
EBITDA/chiffre d'affaires	9,2%	10,5%	8,3%	6,9%	7,6%	8,2%
Résultat net part du groupe/ capitaux propres du groupe	13,4%	12,8%	9,8%	13,4%	7,3%	12,0%
Résultat net part du groupe/ chiffre d'affaires	2,6%	2,6%	1,9%	2,6%	1,3%	2%

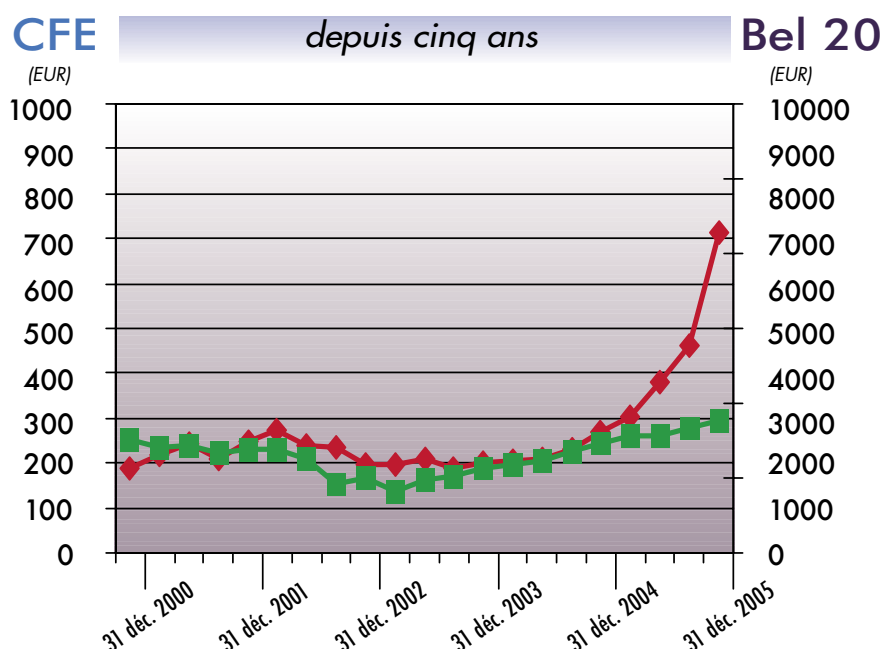
Données en EUR par action	IFRS		Normes belges			
	2005	2004	2004	2003	2002	2001
Nombre d'actions au 31/12	581.879	581.879	581.879	581.879	581.879	581.879
Résultat opérationnel	89,7	66,0	59,7	31,0	48,9	65,7
Marge brute d'autofinancement	148,0	143,2	80	123	131	103
Résultat net part du groupe	43,8	37,5	27,7	35,8	17,6	28,6
Dividende brut	10,5	8,50	8,50	4,30	8,60	8,60
Dividende net	7,87	6,37	6,37	3,22	6,45	6,45
Capitaux propres du groupe	327,3	292,4	283,8	267,3	241,2	237,6

La bourse

Evolution comparée du cours CFE par rapport à l'indice Bel 20



Jacques Ninanne
Directeur administratif
et financier



		2005	2004	2003	2002	2001
Cours extrême minimum	EUR	268,5	191,0	168,0	181,0	185,2
Cours extrême maximum	EUR	735,0	284,0	224,8	300,0	267,9
Cours de clôture de l'exercice	EUR	715,0	269,0	199,6	194,5	247,8
Volume moyen par jour	nombre titres	634	237	244	231	223
Capitalisation boursière au 31/12	Mio EUR	416,0	156,5	116,1	113,2	144,2

Quelques informations sur l'action

Au 31 décembre 2005, 581.879 actions ont été émises. Chaque action donne droit à un vote. Il n'y a eu aucune émission d'obligations convertibles ou de warrants.

Les institutions financières auprès desquelles les titulaires d'instruments financiers peuvent exercer leurs droits financiers sont : Banque Degroof, Fortis Banque et ING Belgique.

Les règles du jeu

Corporate Governance

CFE prête une attention particulière à la bonne gouvernance d'entreprise et suit attentivement les évolutions et recommandations quant aux bonnes pratiques en la matière. CFE a pris connaissance de la version définitive du Code belge de Gouvernance d'Entreprise (Code Lippens) publiée le 9 décembre 2004 et des principes qui y sont repris. CFE a mis en place dans le courant de l'année 2005 les structures adéquates et la documentation nécessaire afin de répondre au mieux aux recommandations et prescriptions du Code. Une Charte de Corporate Governance a été approuvée par le conseil d'administration de CFE en date du 9 décembre 2005.

La Charte est disponible depuis le 1er janvier 2006 sur le site Internet de la société www.cfe.be (chapitre "Informations financières"). Le site permet aux détenteurs d'instruments financiers et à toute personne intéressée, après s'être inscrits, de recevoir gratuitement, par courrier électronique envoyé simultanément à la publication, toutes les informations visées par l'AR du 31 mars 2003.

Nous reprenons ci-après quelques éléments clés de la Charte de Corporate Governance et les informations factuelles sur la gouvernance d'entreprise, y compris les changements intervenus ainsi que les événements pertinents de l'exercice écoulé.

I. ASSEMBLEE GENERALE

- **Capital social**

Le capital social est représenté par 581.879 actions sans désignation de valeur nominale.

- **Actionnaire de référence**

VINCI Construction détient 264.028 actions, soit 45,38 % du capital.

- **Convention d'assistance à la gestion**

Une convention d'assistance à la gestion lie CFE et son actionnaire de référence. La rémunération des prestations issues de la convention s'élève au montant annuel de 1.189.889 EUR.

II. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivant l'article 15 des statuts, la société est administrée par un conseil d'administration composé de cinq administrateurs au moins, associés ou non, nommés pour six ans au plus par l'assemblée générale des actionnaires et en tout temps révocables par elle.



L'immeuble "Debroux" qui abrite le siège social de CFE à Bruxelles.

Au 31 décembre 2005, le conseil d'administration se composait de huit membres :

Echéance des mandats à l'AGO (assemblée générale ordinaire) de

Philippe Delaunois (64 ans) 2006

Président du conseil d'administration

Administrateur indépendant

Membre du comité des nominations et des rémunérations

Président du conseil d'administration de Médiabel, Président du conseil d'administration d'Alcopa, Administrateur de Cumerio SA, Administrateur de Shanks Plc (UK), Administrateur de Mobistar, Administrateur d'ING Belgium, Administrateur de VUM, Administrateur de Intégrale, Administrateur de Ahlers International (Luxembourg), Administrateur de Suez Energie Services (FR).



*Philippe
Delaunois*

Renaud Bentégeat (52 ans) 2009

Administrateur délégué

Administrateur de DEME et de diverses sociétés du groupe CFE, Président Directeur Général de Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction CBC, Président Directeur Général de SPGC, Président Directeur Général d'Ufimmo, Gérant de Cogis.



*Renaud
Bentégeat*

Dirk Boogmans (50 ans) 2009

Administrateur indépendant

Membre du comité d'audit

Administrateur délégué de GIMV NV, Administrateur de filiales de la GIMV, Président de Belgian Venture Association, Administrateur de De Lijn, Administrateur de P&V, Administrateur de l'asbl VEV-VOKA.



*Dirk
Boogmans*

Bernard Huvelin (68 ans) 2006

Administrateur

Vice-président du conseil d'administration de VINCI, Président du Consortium Stade de France, Président des Entreprises Générales de France - BTP, Administrateur de VINCI Energies, Administrateur de VINCI Park, Administrateur de VINCI Concessions, Administrateur d'Electro Banque, Administrateur de Soficot.



*Bernard
Huvelin*

Christian Labeyrie (49 ans) 2009

Administrateur

Membre du comité d'audit

Directeur financier et membre du Comité exécutif du groupe VINCI, Administrateur du Consortium Stade de France, Administrateur de Eurovia, Administrateur de VINCI Concessions, Administrateur de VINCI Park, Administrateur de VINCI Deutschland, Administrateur de Arcour, Administrateur de la Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage, Administrateur de la société SICAV 5000 du Groupe Crédit Agricole, Membre du Conseil de la Banque de France - succursale des Hauts-de-Seine.



*Christian
Labeyrie*



Baron
Philippson



Baron Philippson (66 ans)

2009

Administrateur indépendant

Président du comité des nominations et des rémunérations

Président du conseil d'administration de la Banque Degroof et filiales, Administrateur de D'leteren SA, Administrateur de Blue Squares SA.

Philippe Ratynski (46 ans)

2009

Administrateur

Membre du comité des nominations et des rémunérations

Membre du Comité exécutif de VINCI, Administrateur de VINCI Plc (UK), Administrateur et Membre du comité des rémunérations de la Société d'Electricité et d'Eau du Gabon (Gabon), Administrateur de la Fondation VINCI pour la Cité (France), Membre du conseil de surveillance de VINCI Deutschland GmbH (Allemagne), Représentant permanent de VINCI Construction chez DORIS Engineering (France), Président du SEFI et de l'OBSIC, Administrateur de la FNTP et d'EGF-BTP.

Philippe
Ratynski



Drie Koningen R.V.O. NV

2006

représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle (71 ans)

Administrateur indépendant

Président du comité d'audit

Président d'honneur de GIMV NV, Président d'honneur de Barco NV, Administrateur de IMS (Haasrode), Administrateur de Ceusters (Anvers), Administrateur de Westvlees (Westrozebeke), Administrateur de ABN Amro Danube Ventures (Pays-bas), Administrateur de Master Finance SA (Luxembourg), Membre du Comité de segmentation de marché d'Euronext.

Chevalier
van
Outryve
d'Ydewalle



Suivant la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 2004, les administrateurs indépendants sont : Dirk Boogmans, Philippe Delaunois, Baron Philippson, Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle.

Monsieur Henri Stoff ayant remis sa démission le 10 mai 2005, le conseil d'administration a coopté monsieur Bernard Huvelin afin d'achever son mandat qui vient à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2006.

Les mandats d'administrateur de monsieur Philippe Delaunois et de Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle, viennent à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2006.

Il sera proposé à ladite assemblée générale du 4 mai 2006 de procéder au renouvellement, pour un terme de quatre ans prenant fin

à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2010, du mandat d'administrateur indépendant de monsieur Philippe Delaunois, de procéder au renouvellement, pour un terme d'un an prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2007, du mandat d'administrateur indépendant de Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle, et de nommer monsieur Bernard Huvelin pour une période de quatre ans, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2010.



Le "Garden Square" abrite le siège social de MBG à Wilrijk.



- **Rémunération du conseil d'administration et de l'administrateur délégué**

L'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2000 de CFE SA a approuvé l'octroi aux administrateurs, en cette qualité, à charge du compte de résultats, d'émoluments consistant en une somme fixe. Ce montant a été fixé à 200.000 EUR pour l'ensemble du conseil. Le conseil d'administration décide, selon les règles qu'il édicte, de la répartition entre ses membres de ces émoluments. En ce qui concerne l'exercice 2005, ce montant a été réparti de façon égale entre chacun des membres du conseil d'administration prorata temporis, soit 25.000 EUR par administrateur.

De plus, les administrateurs sont remboursés des frais que peut nécessiter l'exercice de leur mandat, dans les conditions déterminées par le conseil d'administration.

Montant des avantages accordés directement ou indirectement aux administrateurs dans le cadre de l'exercice de leurs mandats au sein du groupe :

(en EUR)	Emoluments CFE SA	Emoluments filiales	Autres frais
Philippe Delaunois	25.000	23.000	27.000
Renaud Bentégeat	25.000		
Dirk Boogmans	25.000		
Bernard Huvelin	12.500		
Christian Labeyrie	25.000		
Alain Philippon	25.000		
Philippe Ratynski	25.000		
Henri Stouff	12.500		
Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle	25.000		
Total	200.000	23.000	27.000

En ce qui concerne l'administrateur délégué, outre la rémunération de son mandat d'administrateur, soit 25.000 EUR, il perçoit, au titre de ses fonctions exécutives au sein du groupe CFE, une rémunération

annuelle brute qui s'élève à 148.445 EUR, à laquelle s'ajoute une rémunération variable.

Celle-ci s'est élevée à 160.000 EUR au titre de l'exercice 2005, somme payable en 2006. L'administrateur délégué dispose, en plus, d'un logement et d'un véhicule de fonction.

• Rôle et compétences du conseil d'administration

Rôle du conseil d'administration

La mission du conseil d'administration s'exerce dans l'intérêt social.

Le conseil d'administration détermine les orientations et les valeurs, la stratégie et les politiques clés de la société, il examine et approuve les opérations significatives y afférentes, il veille à leur mise en œuvre et définit toute mesure nécessaire pour la réalisation de sa politique. Il décide du niveau de risques qu'elle accepte de prendre.

Le conseil d'administration vise le succès à long terme de la société en assurant le leadership entrepreneurial et en permettant l'évaluation et la gestion des risques.

Le conseil d'administration veille à ce que les ressources financières et humaines nécessaires soient disponibles pour permettre à la société d'atteindre ses objectifs et il met en place les structures et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de la société. Le conseil d'administration adopte le budget et examine et arrête les comptes.

Notamment, pour ce qui concerne l'exercice de ses responsabilités de suivi, le conseil d'administration

- examine l'existence et le fonctionnement d'un système de contrôle interne, en ce compris l'identification et la gestion adéquates des risques
- prend toutes les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité des états financiers
- supervise les performances du commissaire et
- examine les performances de l'administrateur délégué et de la direction.

Compétences du conseil d'administration

Sous réserve des pouvoirs expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires et dans les limites de l'objet social, le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société.

Le conseil d'administration rend compte de l'exercice de ses responsabilités et de sa gestion aux actionnaires réunis en assemblée générale. Il prépare les propositions de résolutions à prendre par l'assemblée générale.



16



L'immeuble qui abrite le siège social de CFE Polska à Varsovie.

• Fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration est organisé de manière à assurer que les décisions soient prises dans l'intérêt social et de manière à permettre que ses tâches soient exécutées efficacement.

Les réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit à périodicité régulière, suffisamment fréquemment pour exercer efficacement ses obligations, et chaque fois que l'intérêt de la société l'exige.

Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an. Dans le courant de 2005, le conseil s'est ainsi rassemblé cinq fois.

Chaque administrateur s'engage à assister à l'ensemble des réunions du conseil d'administration selon un calendrier préalablement arrêté qui lui est communiqué et à se rendre disponible pour celles qui présentent un caractère exceptionnel ou à s'y faire représenter par un autre membre moyennant une procuration signée transmise par courrier, télécopie, télégramme, télex ou courrier électronique. Toutefois, aucun membre ne peut être porteur de plus d'une procuration. Au début de chaque réunion, une liste des présences des membres du conseil d'administration participant à la réunion en leur nom ou en qualité de représentant d'autres membres du conseil d'administration est établie.

Le président du conseil d'administration est chargé de convoquer le conseil d'administration, à son initiative ou lorsque trois administrateurs au moins le demandent. Les convocations sont faites par correspondance, télécopie ou courrier électronique. Le secrétaire est habilité à transmettre ces convocations à leurs destinataires. Les convocations contiennent l'ordre du jour de la réunion et, sauf en cas d'urgence, sont envoyées au moins 5 jours ouvrables avant celle-ci à tous les membres du conseil d'administration. Si tous les membres sont présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer et statuer sans que le respect des formalités de convocation ne doive être justifié.

Le président du conseil d'administration, après avoir consulté l'administrateur délégué, fixe l'ordre du jour des réunions qui reprend les sujets à aborder et précise s'ils le sont à titre d'information, en vue d'une délibération ou d'une prise de décisions. A la demande d'un quart des membres du conseil d'administration, l'ordre du jour peut être modifié ou complété.

Sauf en cas de convocation urgente, le président du conseil d'administration veille à ce que tous les administrateurs reçoivent en temps utile les informations et documents appropriés en fonction des circonstances et relatifs aux points mis à l'ordre du jour avant les réunions et, au besoin, des informations spécifiques entre celles-ci.

La durée des séances doit permettre un examen et une discussion approfondie des questions relevant de la compétence du conseil. Le président du conseil d'administration dirige les débats, en veillant à



Le siège social de DEMA à Zwijndrecht.

ce que le conseil d'administration dispose d'un temps de réflexion et de discussion suffisant avant la prise de décisions.

Le mode de prise des décisions du conseil d'administration

Sauf les cas de force majeure résultant de guerre, troubles ou autres calamités publiques, le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents ou représentés.

Les membres du conseil d'administration, empêchés d'assister à une réunion, peuvent se faire représenter par un autre membre du conseil, conformément aux dispositions légales et réglementaires, chaque membre ne pouvant disposer que d'une procuration. Les lettres, télégrammes, télex, télécopies ou courrier électronique donnant le mandat de vote sont annexés au procès-verbal de la réunion du conseil à laquelle ils ont été produits.

Sur décision du président du conseil d'administration, les réunions peuvent se tenir, pour tous les administrateurs ou une partie des administrateurs, sous la forme d'une audio ou vidéo conférence. Les administrateurs concernés sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. Le secrétaire de la société prend les mesures nécessaires à l'organisation d'une telle audio ou vidéo conférence.

Les résolutions sont votées à la majorité des membres présents ou représentés. Dans le cas où des administrateurs doivent s'abstenir de prendre part à la délibération, en vertu de la loi, les résolutions sont votées à la majorité des autres membres présents ou représentés.

Si les voix sont partagées également, la voix du président du conseil d'administration est prépondérante.

Après chaque réunion, les délibérations sont constatées par des procès-verbaux signés par le président du conseil d'administration et par la majorité des membres qui ont pris part à la délibération. Les procès-verbaux résument les discussions, précisent les décisions prises et indiquent, le cas échéant, les réserves émises par les administrateurs. Ils sont consignés dans un registre spécial, tenu au siège de la société.



Le siège de l'entreprise Nizet et du magasin Voltis à Louvain-la-Neuve.

III. ORGANES ANNEXES

• Le comité des nominations et des rémunérations

Le conseil d'administration, en sa séance du 23 mars 2005, a transformé le comité des rémunérations tel que créé par le conseil d'administration, en sa séance du 15 décembre 2000, en un comité des nominations et des rémunérations afin de suivre les recommandations de bonne gouvernance d'entreprise du Code Lippens.

Ce comité se compose de :

- Philippe Delaunois
- Baron Philippson
- Philippe Ratynski

Le conseil d'administration, en sa séance du 23 mars 2005, a également nommé le Baron Philippson président du comité des nominations et des rémunérations. Ces mandats ne sont pas rémunérés. Ce comité s'est réuni trois fois en 2005.



• Le comité d'audit

L'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2003 a modifié l'article 18 des statuts et institué un comité d'audit.

Le conseil d'administration, en sa séance du 23 mars 2005, a désigné monsieur Dirk Boogmans comme troisième membre du comité d'audit et confirmé la nomination de Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle comme président de ce comité afin de suivre les recommandations de bonne gouvernance d'entreprise du Code Lippens.

Ce comité se compose de :

- Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle
- Christian Labeyrie
- Dirk Boogmans.

Le commissaire participe aux travaux du comité d'audit à la demande expresse de celui-ci.

Le mandat de membre du comité d'audit est rémunéré à hauteur de 1.000 EUR par séance. En 2005, l'ensemble des membres du comité d'audit ont perçu :

	(en EUR)
Dirk Boogmans	2.000
Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle	3.000
Christian Labeyrie	3.000

Ce comité s'est réuni trois fois en 2005.

La charte d'audit en prévoit les missions principales :

- Le comité d'audit recommande au conseil d'administration la nomination de l'auditeur externe de la société, le montant de sa rémunération et sa révocation éventuelle.
- Le comité d'audit définit, en accord avec l'auditeur externe de la société, la nature et l'étendue de la mission de ce dernier, pour les travaux ne relevant pas de sa mission légale.
- Le comité d'audit examine les comptes semestriels et annuels avec le directeur financier et administratif et l'auditeur externe avant leur soumission au conseil d'administration en s'attachant notamment :
 1. aux changements éventuels des principes comptables mis en oeuvre ;
 2. aux points importants relevant d'un jugement de valeur dans le chef de la direction ;
 3. aux modifications demandées par l'auditeur externe ;
 4. au respect des normes comptables et des dispositions légales et réglementaires s'appliquant en particulier aux sociétés cotées.
- Le comité d'audit examine les rapports statutaires, les rapports à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances et les management letters de l'auditeur externe ainsi que la réaction de la direction à ces documents.



Le bâtiment "Glaverbel", construit en 1969 par CFE, abrite aujourd'hui le siège de BPC à Bruxelles.



- Le comité d'audit analyse les problèmes et les réserves ressortant des travaux de l'auditeur externe et tout autre point que ce dernier souhaite aborder, le cas échéant, en l'absence de la direction.
- Le comité d'audit formule éventuellement une recommandation au conseil d'administration sur les différents points dont question ci-dessus.
- Le comité d'audit examine les dispositions prises par la direction en matière de contrôle interne et formule, le cas échéant, des recommandations à ce sujet.
- Le comité d'audit examine les résultats de toute enquête entreprise au sein de la société suite à une fraude, à une erreur ou pour toute autre raison ainsi que l'attitude adoptée par la direction à ces occasions.
- Le comité d'audit veille tout particulièrement, en cas de conflit d'intérêt, à ce qu'une procédure appropriée soit mise en place, répondant notamment aux normes légales en vigueur (articles 523 et 524 du Code des sociétés).
- Le comité d'audit accomplit toute autre mission qui lui est confiée par le conseil d'administration.

Le secrétariat du comité d'audit est assuré par le directeur financier et administratif.

IV. COMITE DE DIRECTION

CFE n'a pas de comité de direction au sens de l'article 524 bis du Code des sociétés. Différents comités de pôles ont cependant été mis en place.

Les 17 principaux responsables de CFE SA et des filiales détenues au 31 décembre 2005 à 100 % ont perçu au cours de l'année, au titre de rémunérations brutes, fixes et variables et autres avantages ou honoraires, un montant de 2.934.699 euros. Ils disposent en outre d'un véhicule de fonction.

V. CONTROLE DE L'ENTREPRISE

Le commissaire est la société Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, représentée par monsieur Rik Neckebroek.

L'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2004 a renouvelé pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2007, le mandat de commissaire de Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, représentée par monsieur Rik Neckebroek. La rémunération du mandat en CFE SA a été fixée à 135.000 euros. Par ailleurs, durant l'exercice 2005, des coûts facturés par Deloitte & Touche Conseillers fiscaux relatifs à des avis en matière fiscale ou par Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, relatifs à un support au passage aux normes IFRS ont été comptabilisés respectivement à 14.145 euros et 100.000 euros.



Le nouveau siège de CLE, CLI et Sogemaint Luxembourg à Strassen au Grand-duché du Luxembourg.

Deloitte a effectué la révision des comptes de la majeure partie des sociétés du groupe CFE. Leurs contrôles ont respectivement couvert environ 79 % du total du bilan consolidé et 73 % des ventes et prestations consolidées en 2005. Pour les autres principaux groupes et filiales, ils ont généralement obtenu les rapports de certification des commissaires et/ou eu des entretiens avec ces derniers, et ils ont effectué certaines procédures de révisions complémentaires au siège de CFE ou sur place.

Rémunération des commissaires pour l'ensemble du groupe, en ce compris CFE SA :

en milliers EUR	Deloitte		Autres	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	398	72,6 %	236	36,9 %
Autres missions accessoires et autres missions d'audit	35	6,4 %	9	1,4 %
Projet IFRS (y compris audit du bilan d'ouverture)	100	18,2 %		
Sous-total audit	533	97,3 %	245	38,3 %
Autres prestations				
Juridique, fiscal, social	15	2,7 %	285	44,6 %
Autres			109	17,1 %
Sous-total autres prestations	15	2,7 %	394	61,7 %
Total honoraires des commissaires aux comptes	548	100 %	639	100 %

VI. POLITIQUE DE DIVIDENDE

CFE vise à distribuer un dividende annuel qui permette à l'entreprise une politique de développement et d'investissement tout en suivant, hors éléments exceptionnels, l'évolution des résultats du groupe.

VII. CALENDRIER FINANCIER

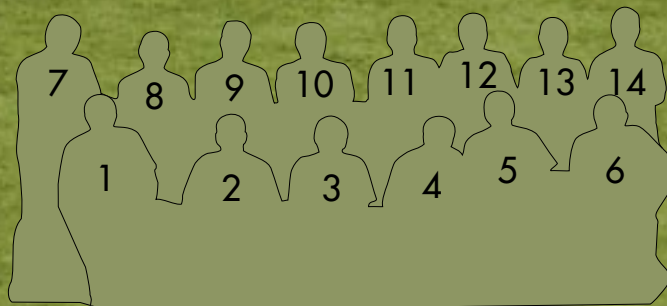
- Date de l'assemblée générale ordinaire :
le 4 mai 2006 à 15 heures.
- Date de mise en paiement du dividende :
le 30 mai 2006.
- Date de publication des résultats semestriels :
semaine du 11 au 15 septembre 2006.
- Date de publication des prochains résultats annuels :
semaine du 12 au 16 mars 2007.
- Date de la prochaine assemblée générale ordinaire :
le jeudi 3 mai 2007.







1. Ber Groot
2. Patrick de Caters
3. Renaud Bentégeat
4. Frédéric Claes
5. Michel Guillaume
6. Jacques Lefèvre
7. Christian Van Hamme
8. Jacques Ninanne
9. Patrick Verswijvel
10. Gabriel Marijsse
11. Lode Franken
12. Patrick Van Craen
13. Bernard Cols
14. Luc Vandeputte



Rapport de gestion

A. RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

I. Comptes consolidés

1. Exposé général

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe atteint 975,4 millions d'euros, soit une croissance de 14,2 % par rapport à l'exercice précédent. Celle-ci se situe principalement dans le dragage, la contribution de DEME au chiffre d'affaires totalisant 422,6 millions (+33,6 %).

Le résultat opérationnel s'élève à 52,2 millions contre 38,4 millions en 2004, soit une progression de 35,8 %.

Le résultat net part du groupe est de 25,5 millions contre 21,8 millions en 2004. Le carnet de commandes, quant à lui, sous la poussée de l'activité de dragage, s'établit à 1.272 millions (1.051 millions au 1er janvier 2005), soit en 12 mois une hausse de 21 %.

Chiffre d'affaires, résultat et carnet de commandes des pôles d'activité

• Pôle construction

Le chiffre d'affaires de l'année, en augmentation de plus de 9 %, atteint 489,6 millions (contre 447,7 millions en 2004). Cette croissance est due à la présence dans le périmètre de consolidation, dès le début de l'année, de la société Bâtiments et Ponts Construction, dont le niveau d'activité a été remarquable (129,3 millions en 2005 contre 69,8 millions en 2004 (9 mois)), ainsi qu'au bon niveau de chiffre d'affaires de Van Wellen et une reprise de l'activité en Europe centrale. Le chiffre d'affaires des autres succursales ou filiales est en léger repli. En Flandre et aux Pays-Bas, MBG et CFE Nederland sont affectées en génie civil par l'absence de grandes commandes d'infrastructure, les grands chantiers tels le Deurganckdok ou HSL4 se terminant.

Le niveau d'activité de CFE Brabant est en léger repli. Au Luxembourg, où CLE a obtenu en association avec une filiale de VINCI, en début d'année, la commande du nouveau siège de la BEI, le niveau d'activité reste élevé.

Bageci, quant à elle, reste avec un chiffre d'affaires trop faible, les travaux du tunnel de Soumagne et de la gare des Guillemins s'achevant.

Le résultat net du pôle construction se replie à 5,0 millions (5,8 millions en 2004). Il intègre les bons résultats dégagés par Bâtiments et Ponts Construction et Van Wellen. Par ailleurs, les résultats de CFE Nederland et MBG restent positivement influencés par les grands projets de génie civil qui arrivent à terminaison. A noter également l'impact négatif sur le



BPC érige le siège de Dexia en plein cœur de Bruxelles.

résultat de MBG de la prise en charge des frais des grandes études en cours et celui de quelques projets déficitaires en bâtiment. Bageci et, dans une moindre mesure, CFE Brabant pâtissent, quant à elles, d'une insuffisance d'activité. Enfin, au Luxembourg, les difficultés rencontrées sur deux projets ont conduit le groupe à anticiper des pertes à terminaison. En Europe centrale, les résultats reviennent à l'équilibre, CFE démarrant par ailleurs un projet de bureaux en Slovaquie.

Le carnet de commandes du pôle s'élève à 529,3 millions (507,4 millions en 2004). Les carnets de commandes de CFE Brabant, du Luxembourg et de Van Wellen sont élevés, tandis qu'en Flandre et aux Pays-Bas, ils subissent l'effet de l'absence de grandes commandes publiques. MBG est cependant préqualifiée pour la remise de prix de quelques grands projets dont les offres devraient être déposées en 2006. Le carnet de Bâtiments et Ponts Construction, par l'exécution de grands projets tel le siège de Dexia, place Rogier, est en diminution. Cette société reste commercialement bien placée pour en opérer le renouvellement. Enfin, le carnet de commandes en Europe centrale tend à se regarnir et à se diversifier géographiquement.

A noter que le carnet bénéficie (+ 37,8 millions) de l'augmentation de la participation de CFE dans le groupe Van Wellen, portée de 50 à 100 %. Par cette opération, CFE renforce ainsi simultanément sa position en Flandre et dans le domaine routier.

• Pôle promotion et gestion immobilières

La diminution du chiffre d'affaires (22,8 millions en 2005 contre 54,8 millions en 2004) traduit l'absence au cours de l'exercice de transactions immobilières significatives. Le groupe a cependant poursuivi avec succès la commercialisation de ses programmes de logement (Jardins de la Couronne Logements, Jardins de Jette) et vendu l'immeuble de bureaux Drapiers à Bruxelles. Plusieurs opérations sont en cours de construction (Le Dôme au Grand-duché de Luxembourg), en phase de démarrage (rue des Sables, projet "Les Hirondelles" rue de Laeken), de développement (réhabilitation de l'ancien siège social de la Croix-Rouge place Brugmann, programme de logements au Kirchberg à Luxembourg) ou progressent sur le plan de la commercialisation (Jardins de la Couronne Bureaux).

En Belgique, Bâtipont Immobilier (BPI) a pris en fin d'année une participation dans le projet "Médiacité" à Liège.

Au Luxembourg, le groupe a racheté une société détentrice d'un immeuble et d'un terrain, ce qui permettra à CLE de disposer d'un nouveau siège social et à la filiale de promotion au Luxembourg (CLI) de développer un programme de logements.

Le recul du résultat net (3,1 millions en 2005 contre 3,9 en 2004) traduit la baisse momentanée d'activité alors que, parallèlement et conformément aux règles de prudence, le pôle prend en charge directement les frais de financement des travaux en cours.

• Pôle dragage et environnement

(Toutes les informations relatives à ce pôle sont données en quote-part CFE, CFE détenant 50 % de DEME.)

Le chiffre d'affaires du pôle progresse de 34 % et atteint 422,6 millions (contre 316,2 en 2004). Cette évolution s'est traduite par un taux d'occupation des dragues très élevé et une hausse sensible du résultat net du pôle (17,4 millions contre 11,2 millions). Le carnet de commandes de DEME progresse de plus de 39 % et atteint 695,0 millions (500,4 millions en 2004). Il inclut des nouveaux contrats conclus aussi bien en Europe (Italie, Norvège, France, Espagne, Belgique), en Extrême-Orient (Corée, Australie, Inde, Chine) qu'au Moyen-Orient.

Le nouveau grand cutter (38.000 CV) "d'Artagnan" est opérationnel depuis la fin de l'année. Deux dragues porteuses de type "Pallietier" sont actuellement en cours de construction et seront livrées en 2006 et 2007 et DEME a passé en ce début d'année commande de deux dragues porteuses de moyenne capacité.



- **Pôle multitechnique**

Le chiffre d'affaires, en progression de 10 % atteint 45,6 millions (contre 41,3 millions en 2004). Le résultat, bénéficiant des bonnes performances de Nizet et d'Engema, dépasse, quant à lui, le million d'euros. Vanderhoydoncks termine l'année en perte mais les mesures de réorganisation portent leurs fruits, le résultat du deuxième semestre étant proche de l'équilibre.

Les carnets de commandes de Nizet et Engema sont excellents et Vanderhoydoncks, par une prise de commande dans le port de Zeebrugge, montre les premiers signes de redressement.

- **Commentaires sur le bilan, flux de trésorerie et investissements**

Les capitaux propres ont augmenté fin décembre 2005 de 21,1 millions d'euros par rapport à fin décembre 2004 et s'élèvent à 199,1 millions d'euros, représentant 19 % du total de l'actif.

Les flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements s'élèvent à 95,8 millions d'euros en 2005 par rapport à 27,3 millions d'euros en 2004. Cette évolution s'explique principalement par les investissements dans de nouvelles dragues réalisés par DEME.

Le besoin de fonds de roulement a augmenté de 40,2 millions d'euros contre une diminution de 19,0 millions d'euros en 2004. Cette variation traduit principalement l'accroissement des travaux en cours du pôle promotion et gestion immobilières et une croissance de l'activité du pôle dragage et environnement.

L'endettement financier net est en augmentation de 72,5 millions par rapport à fin décembre 2004 pour atteindre 174,5 millions (102 millions en 2004), ce qui représente 88 % des capitaux propres.

2. Données significatives par pôle d'activité:

Chiffre d'affaires (en millions EUR)	Exercice 2005	Exercice 2004
Construction	489,6	447,7
Promotion et gestion immobilières	22,8	54,8
Effet de stock	-5,2	-6,0
<i>Sous-total</i>	<i>507,2</i>	<i>496,5</i>
Dragage et environnement	422,6	316,2
Multitechnique	45,6	41,3
Holding	0	0
Total consolidé	975,4	854,1

Carnet de commandes (en millions EUR)	Exercice 2005	Exercice 2004
Construction	529,3	507,4
Promotion et gestion immobilières	4,3	6,1
<i>Sous-total</i>	<i>533,6</i>	<i>513,5</i>
Dragage et environnement	695,0	500,4
Multitechnique	43,9	37,7
Holding		
Total consolidé	1.272,5	1.051,6



Contribution au résultat net - part du groupe (*) (en millions EUR)	Exercice 2005	Exercice 2004
Construction	5,0	5,8
Promotion et gestion immobilières	3,1	3,9
Effet de stock	-1,2	0,1
Sous-total	7,0	9,8
Dragage et environnement	17,4	11,2
Multitechnique	1,1	0,9
Holding	0,0	-0,1
Total consolidé	25,5	21,8

(*) Après affectation quote-part des frais centraux

3. Résultats du groupe

(en milliers EUR)	Exercice 2005	Exercice 2004
Chiffre d'affaires	975.406	854.073
Résultat opérationnel	52.182	38.423
Coût de l'endettement financier net	-12.251	-9.883
Résultat opérationnel après déduction des charges financières nettes	39.931	28.540
Impôts	-13.377	-7.474
Quote-part dans les sociétés mises en équivalence	329	-71
Intérêts minoritaires	-1.381	805
Résultat net part du groupe	25.502	21.800

II. Comptes sociaux

En ce qui concerne CFE SA, le chiffre d'affaires s'élève à 227,0 millions d'euros. Le résultat d'exploitation redevient positif à 2,3 millions. Le résultat après impôts, influencé, d'une part, positivement par les dividendes perçus et, d'autre part, par une réduction de valeur sur participation sur une filiale, est de 14,2 millions.

(en milliers EUR)	Exercice 2005	Exercice 2004
Chiffre d'affaires	227.016	264.307
Résultat d'exploitation	2.266	-6.443
Produits financiers/charges financières	12.553	7.708
Produits exceptionnels	11	2
Charges exceptionnelles	-914	-9
Bénéfice de l'exercice avant impôts	13.915	1.258
Impôts	245	-68
Bénéfice de l'exercice	14.161	1.190



III. Rémunération du capital

Le conseil d'administration de CFE propose à l'assemblée générale du 4 mai 2006 d'allouer un dividende brut par action de 10,50 euros (contre 8,50 euros en 2004) correspondant à 7,87 euros net (contre 6,37 euros net en 2004), soit une distribution de 6.109.729 euros. Le report à nouveau après distribution s'élève à 17.346.429 euros.

B. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

I. Risques opérationnels

1. L'acte de construire

La caractéristique principale du secteur réside dans l'engagement pris à la remise d'offre, de construire un objet (bâtiment, ouvrage d'art, quai...) unique par nature, pour un prix dont les modalités sont préfixées et ce dans un délai convenu.

Les facteurs de risque portent dès lors sur :

- l'établissement du prix de l'objet à construire et, en cas d'écart, entre le prix prévu et le prix de revient réel, la possibilité (ou non) d'obtenir la couverture des surcoûts engagés et compléments de prix
- le design, si la responsabilité en incombe à l'entrepreneur
- la construction proprement dite et, en particulier, les risques propres au sous-sol et à la stabilité de l'ouvrage
- la maîtrise des éléments constitutifs du prix de revient
- les délais
- les obligations de performance (qualité, délai) et les conséquences directes et indirectes y liées
- les obligations de garantie (décennale, maintenance)
- le respect des obligations en matière de droit social étendu, en outre, aux prestataires de services.

Pour faire face à ces risques, CFE dispose d'un personnel qualifié et expérimenté, des services d'un bureau d'études interne et recourt aux services de bureaux d'études et de stabilité externes ainsi qu'aux organismes de contrôle.

Les remises de prix suivent des procédures strictes de revue d'offre et sont soumises, le cas échéant, à un comité des risques. Les projets font l'objet d'un contrôle budgétaire et d'une revue de direction trimestrielle.

2. L'immobilier

Au niveau global, l'activité immobilière est soumise directement ou indirectement à certains facteurs macro-économiques (niveau des taux d'intérêt, épargne...), politiques (développement d'institutions supra-nationales, plans d'aménagement...) qui influencent le comportement des acteurs sur le marché, et ce tant sous l'angle de la demande que de l'offre.

Cette activité se caractérise également par la durée longue du cycle des opérations, ce qui implique la nécessité d'anticiper les décisions et de souscrire des engagements sur des termes longs.

Pour chacun de ses projets, cette activité, en plus des risques liés au secteur, est soumise à ses risques propres :

- sélection de l'investissement foncier
- définition du projet et sa faisabilité
- obtention des différents permis et autorisations
- maîtrise des coûts de construction, honoraires et financement
- commercialisation.



CFE et ses filiales de promotion immobilière disposent d'équipes spécialisées en matière immobilière, collaborent avec des architectes et bureaux d'études de renom et assurent la maîtrise d'ouvrage de leurs projets, le pôle construction étant en charge de l'exécution de ceux-ci.

CFE a mis en place des comités d'investissements auxquels sont présentés les projets avant d'être soumis au conseil d'administration. Enfin, afin de diminuer l'exposition au risque, CFE cherche à diversifier le portefeuille des opérations (logements, bureaux, centres commerciaux), en limitant actuellement la partie bureaux. Compte tenu notamment des facteurs externes, le risque propre à l'activité immobilière ne peut être totalement évité.

3. Dragage

L'activité de dragage est exécutée au travers de DEME (détenue à 50%) et les filiales de celle-ci.

DEME est un des grands acteurs sur le marché mondial du dragage. Son marché porte tant sur le dragage de maintenance que sur le dragage d'infrastructure ("*capital dredging*"). Ce dernier est notamment lié au développement du commerce mondial et aux décisions des Etats d'investir dans des grands travaux d'infrastructure.

Le groupe DEME est également actif dans le domaine environnemental et ce au travers d'Ecoterres, filiale qu'elle contrôle à 75 %. Cette société est spécialisée dans le traitement des boues et des terres polluées.

DEME, au travers de DBM ("*Dredging Building Materials*") est également présente sur le marché de l'approvisionnement en gravier.

Outre le fait que le dragage est une activité principalement maritime, il se caractérise par son côté "*capital intensive*", justifié par les investissements lourds du secteur. A ce titre, DEME est confrontée à des décisions d'investissements complexes. Outre les risques spécifiques au travail maritime et à l'exécution de projets (voir 1.1), l'activité connaît des risques propres :

- conception technique de l'investissement (type de drague, capacité, puissance,...) et maîtrise des technologies nouvelles
- décalage entre la décision d'investir et la mise en exploitation du bateau et l'appréhension du marché futur
- maîtrise de la réalisation par le chantier naval de l'investissement décidé (coût, performance, conformité,..)
- occupation de la flotte et planification des activités
- financement.

Enfin, DEME, travaillant à la grande exportation, est soumise au risque politique. DEME dispose d'un personnel qualifié à même de concevoir des dragues, d'étudier et d'exécuter des projets de grande ampleur. Compte tenu de la nature même de l'activité et de l'ensemble des éléments externes entrant en ligne de compte, le risque inhérent à l'activité ne peut cependant être totalement exclu.

II. Risques de marché (taux, change, insolvabilité)

1. Intérêts

Le groupe CFE est confronté à des investissements importants et portant sur de longues périodes. Dans ce contexte et dans le cadre de la mise à disposition de crédits long terme, de financement de projets ou de gros investissements (dragues), CFE (directement) ou les filiales (DEME) pratiquent, le cas échéant, une politique de couverture de taux d'intérêts. Le risque de taux ne peut cependant être totalement exclu.

2. Change

CFE et ses filiales ne pratiquent pas de couverture de taux de change pour les activités de construction, immobilier, multitechnique, ses marchés se situant principalement dans la zone euro. Compte tenu du caractère international de



son activité et de l'exécution de marchés en monnaies étrangères, DEME pratique des couvertures de taux ou procède à des ventes à terme de devises. Le risque de taux ne peut cependant être exclu.

3. Crédit

Compte tenu de la nature de ses clients qui sont pour l'essentiel des clients publics ou assimilés, soit des investisseurs connus, le groupe CFE ne recourt pas à l'assurance crédit.

A la grande exportation, dans la mesure où le pays est éligible et où le risque peut être couvert par l'assurance crédit, DEME se couvre régulièrement auprès des organismes compétents en ce domaine (Office National du Ducroire). Afin de limiter le risque courant, le groupe CFE suit de façon régulière ses encours clients et adapte sa position vis-à-vis d'eux. Le risque de crédit ne peut cependant être totalement éliminé.

III. Risques du prix des matières premières

Les matières premières et fournitures incorporées aux ouvrages constituent un élément important du prix de revient. Bien que certains marchés comportent des clauses de révision de prix ou formules de révision et que le groupe CFE met en place, dans des cas précis, des couvertures de prix de fourniture (gasoil), le risque de fluctuation de prix ne peut être exclu.

IV. Dépendance clients fournisseurs

Compte tenu de la nature de ses activités et de son type d'organisation, qui découlent du caractère local de ses marchés, le groupe CFE considère qu'il n'est pas globalement dépendant d'un petit nombre de clients, ni de fournisseurs ou sous-traitants. Par ailleurs l'organisation opérationnelle du groupe est marquée par une forte décentralisation qui se traduit, en règle générale, par une grande autonomie de décisions des dirigeants locaux à l'intérieur des délégations qui leur sont consenties, notamment en matière d'achats.

V. Risques environnementaux

De par le type de travaux qu'il est appelé à exécuter et notamment les travaux de rénovation, le groupe CFE peut être conduit à manipuler des matériaux insalubres ou dangereux. Le groupe CFE prend toutes les précautions en matière de sécurité et d'hygiène des travailleurs et y est particulièrement attentif, mais il n'en demeure pas moins que ce risque ne peut être totalement exclu. Ecoterres est quant à elle, de par son objet social, confrontée au risque environnemental.

Si toutes les précautions et mesures de contrôle sont prises au niveau de la société, le risque ne peut être totalement évité.

VI. Risques juridiques

Compte tenu de la diversité de ses activités et de ses implantations géographiques, le groupe est soumis à un environnement réglementaire complexe lié au lieu d'exécution des prestations et aux domaines d'activité concernés. Lui sont notamment applicables les règles relatives aux contrats administratifs, aux marchés de travaux publics et privés, à la responsabilité civile, notamment celle des constructeurs et ce tant en Belgique qu'à l'étranger. Le secteur de la construction est de plus confronté à une interprétation extensive des notions relatives à la responsabilité des constructeurs dans les domaines de la responsabilité décennale, de la responsabilité des vices cachés véniels, ainsi qu'à l'émergence d'une responsabilité pour des dommages consécutifs indirects.



Le groupe CFE connaît un nombre de litiges que l'on peut qualifier de normal pour le secteur de la construction. Dans la plupart des cas, le groupe CFE cherche à conclure une convention transactionnelle avec la partie adverse, ce qui a réduit substantiellement le nombre de procédures en 2005.

VII. Politique d'assurance

Le groupe CFE assure de façon systématique tous ses chantiers par une assurance "tous risques chantiers" et couvre sa responsabilité civile exploitation et après travaux pour des montants suffisants. Ces polices excluent toutefois le risque de terrorisme.

Compte tenu de la recrudescence de ce type d'actes et dans le cadre de ses projets immobiliers, CFE et ses filiales immobilières pourraient être conduites - et pour autant que le marché de l'assurance reste disponible pour offrir ce genre de couverture à des conditions économiquement acceptables - à rechercher ponctuellement des couvertures contre ce risque.

C. RAPPORTS SPÉCIAUX

En date du 23 mars 2005, un rapport spécial du conseil d'administration, en application de l'article 604 du Code des sociétés, relatif au renouvellement du capital autorisé a été établi. Ce rapport est disponible sur le site Internet de la société.

D. ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le conseil d'administration n'a pas connaissance d'éléments postérieurs à la clôture pouvant avoir des conséquences négatives sur la société.

E. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'exercice 2005 n'a pas donné lieu à des recherches ou développements particuliers.

Le groupe CFE en visite à Flagey.



La composition des équipes



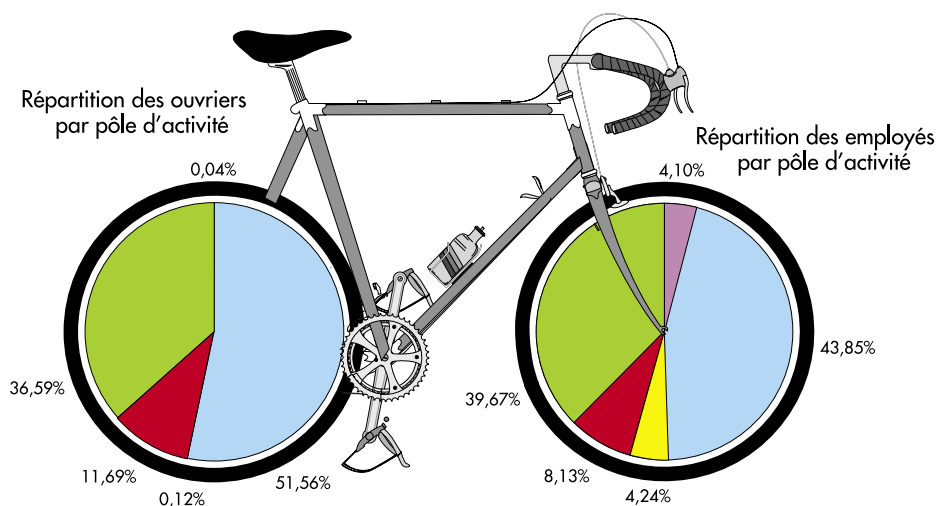
Ressources Humaines

Le renforcement des effectifs

Le nombre de collaborateurs du groupe a sensiblement augmenté en 2005, passant de 3.434 à fin 2004 à 3.920 un an plus tard.

Gabriel Marijsse
 Directeur des ressources humaines.

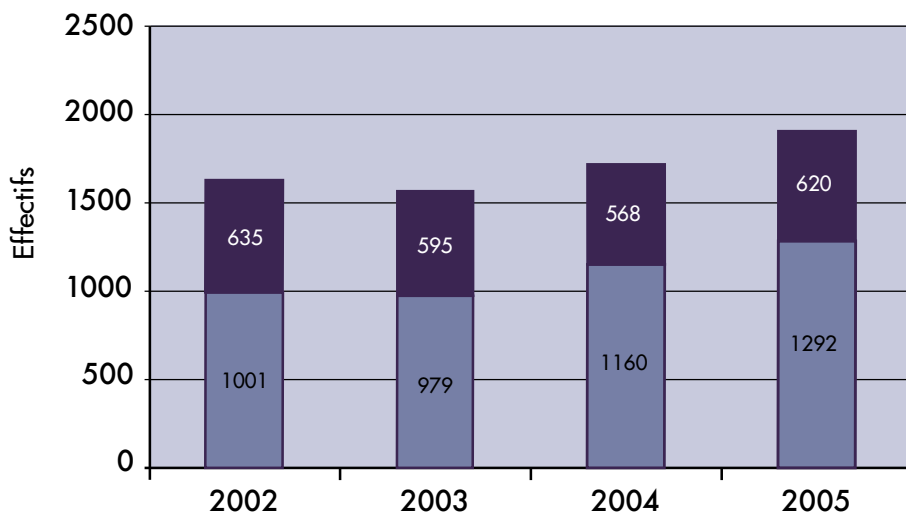
Cette croissance touche en premier lieu le personnel ouvrier (+ 332) mais les employés sont également plus nombreux (+ 154).



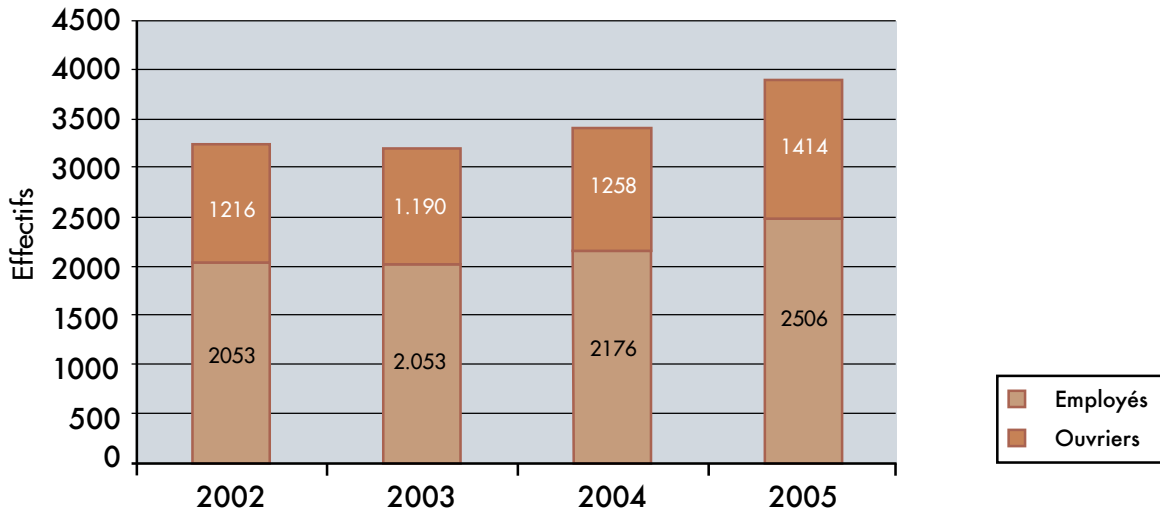
- Directions du groupe CFE
- Pôle construction
- Pôle promotion & gestion immobilières
- Pôle multitechnique
- Pôle dragage & environnement (50%)

Deux pôles ont aussi été renforcés : la construction et le dragage, alors que les activités de multitechnique et de promotion et gestion immobilières sont restées à effectifs constants.

Evolution des effectifs du pôle construction - 2005



Evolution des effectifs du groupe CFE - 2005



Ainsi en construction, l'augmentation est due principalement à l'incorporation totale des effectifs de Van Wellen dans le groupe CFE, ainsi qu'à la hausse significative de nos collaborateurs au Grand-duché de Luxembourg, ce qui a engendré l'accroissement du chiffre dans ce pays.

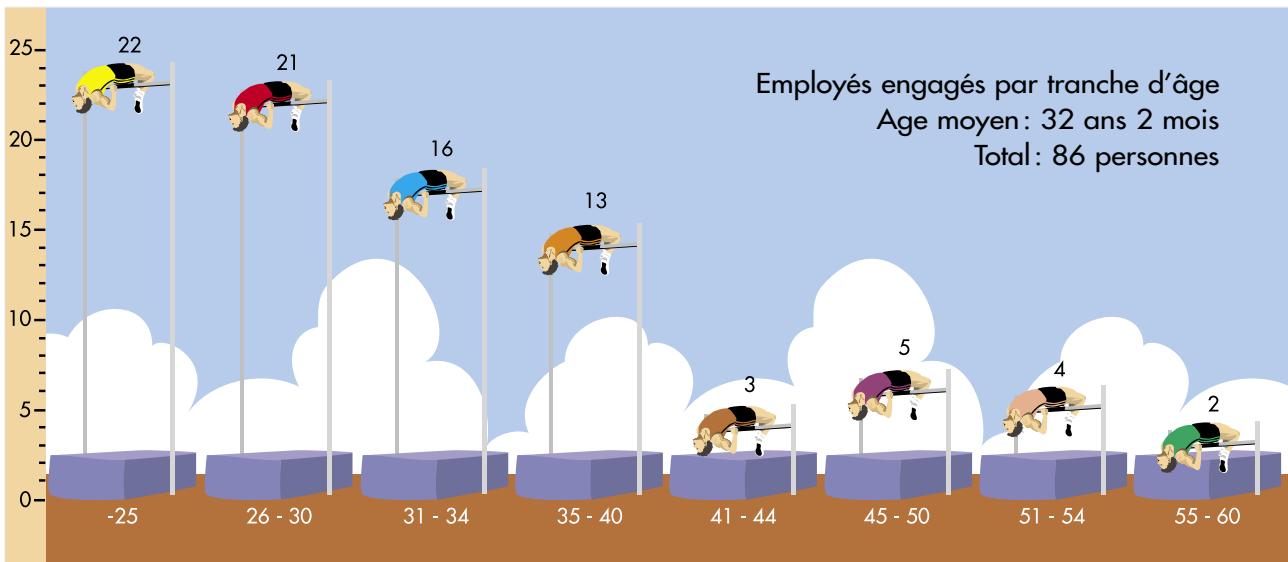
Pour les activités de DEME (prises en compte à hauteur de la participation dans le capital social, soit 50 %), l'augmentation est considérable : 293 personnes.

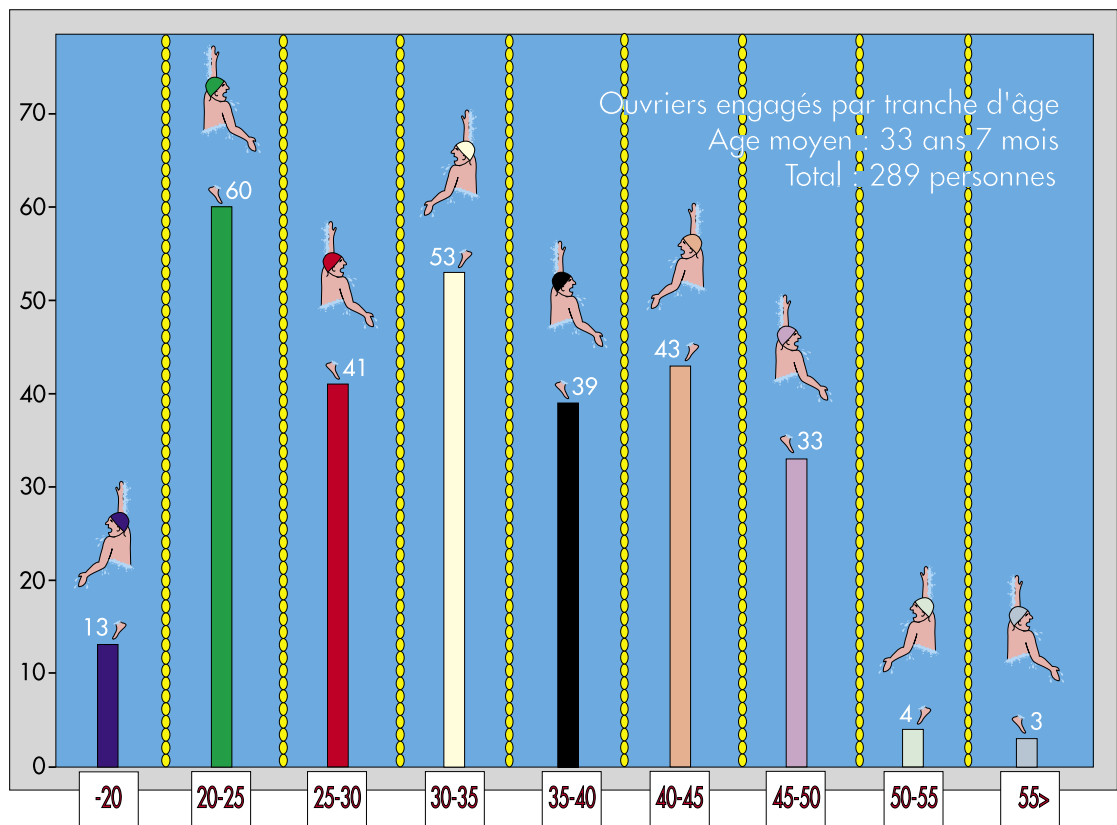
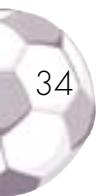
Le rajeunissement des équipes

Dans le cadre du renouvellement des effectifs, entamé il y a trois ans, et dans celui du développement des activités, on note que les derniers recrutements enregistrés concernent principalement les chefs de projets et les conducteurs de travaux. Pour ces derniers, des opérations spécifiques de campus recrutement ont été réalisées auprès des gradués.

Hors DEME, le groupe CFE a procédé au recrutement de 289 ouvriers et de 86 employés.

L'âge moyen de ces recrutements se situe aux environs des 30 ans.





Une politique de ressources humaines

Après l'introduction, en 2002, pour le personnel sous statut employé, de l'outil "Emplois-Ressources", moyen collectif de gestion qui permet d'optimiser l'adéquation entre les fonctions utiles et les ressources humaines nécessaires aux objectifs de l'entreprise, un système identique a été mis en place pour les effectifs ouvriers dans le pôle construction.

Ceci permet :

- d'effectuer un inventaire des forces et des faiblesses
- de détecter les ouvriers les plus à même d'évoluer dans le métier de chef d'équipe, de contremaître, voire de conducteur de travaux.

Les faiblesses sont examinées afin d'y pallier au mieux par des formations en matière technique et de management des hommes. Par ailleurs, une démarche de décentralisation a été menée dans la gestion de la main-d'œuvre ouvrière afin de rapprocher au maximum les responsables de chantier de la gestion du personnel ouvrier.

Le renforcement de la formation

Plusieurs formations ont été menées de front en 2005

Dans le pôle construction, le premier carrefour pour les opérationnels a été organisé et a regroupé environ 400 personnes pendant quatre jours. Passerelles d'étude et d'intégration pour les deviseurs, métreurs,

techniciens et employés de chantier, ingénieurs, chefs de projet, conducteurs, acheteurs et directeurs, les séminaires ont traité de thèmes transversaux dans des domaines aussi variés que la sécurité, la sous-traitance, les assurances techniques de la construction, la préparation de chantier, la gestion du matériel, les innovations techniques, les aspects administratifs et légaux de la vie de chantier, etc. Les échanges professionnels et humains qui prévalent lors de telles rencontres, joints à l'activité technico-sportive comprise dans chaque session, ont ouvert sans contexte une nouvelle ère de partage au sein du groupe CFE.

Par ailleurs, un deuxième carrefour a été organisé pour l'ensemble de nos effectifs administratifs et financiers pour élargir leur expérience en matière de reporting et stimuler davantage les échanges d'informations.

De plus, un programme de formation pluriannuel est prévu pour les conducteurs de travaux débutant dans le métier. Celui-ci sera initié durant le premier trimestre 2006 sous la responsabilité d'un de nos anciens conducteurs les plus expérimentés. Cette démarche de formation des jeunes par les aînés sera développée pour d'autres métiers.

Enfin, une formation à l'entretien d'embauche sera également organisée pour nos cadres dirigeants afin de parfaire leur savoir-faire dans ce domaine.

La fidélité récompensée

En 2005, en récompense du travail presté, 77 membres du personnel se sont vus décerner une décoration du travail, 20 personnes ont reçu un cadeau célébrant leurs 25 années au sein du groupe CFE et 4 collaborateurs ont fêté leurs 40 ans de service. Nous remercions tous les membres du personnel pour leurs efforts et dévouement à l'entreprise.

Le premier "carrefour travaux" s'est tenu en février 2005 à Ostende.





Les décorés du groupe CFE en 2005.

Le combat pour la sécurité

Dans le pôle construction, le taux de fréquence (Tf) a diminué de 51,3 à 27,9. Cela représente une diminution avoisinant les 50 %. Le taux de gravité (Tg) a, quant à lui, diminué de plus de 10 %.

L'obtention de ces résultats n'est pas le fruit du hasard. C'est la conséquence d'une démarche volontaire de renforcement de la sécurité sur tous les chantiers de l'entreprise. Pour y arriver, différentes dispositions ont été mises en œuvre.

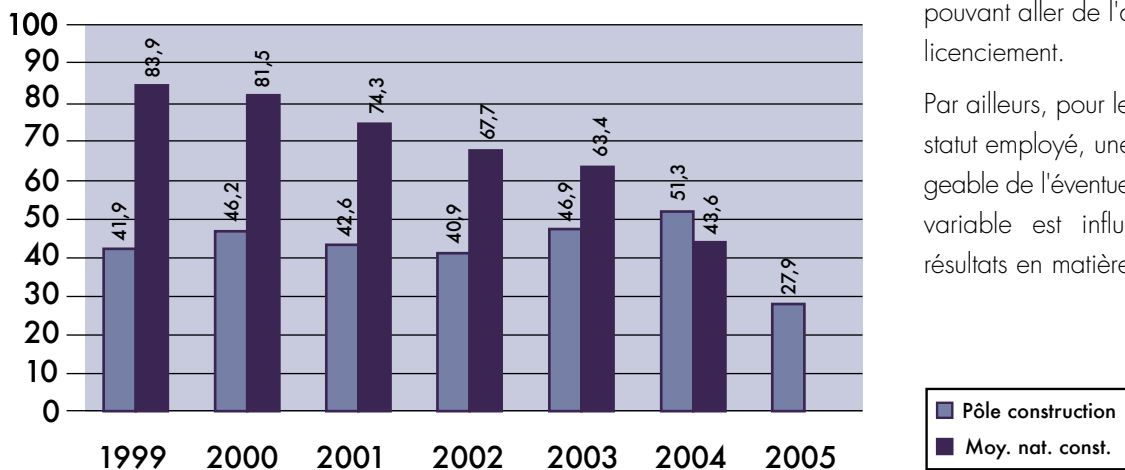
En premier lieu, l'organisation d'un carrefour pour tous les opérationnels sous statut employé en février 2005 où le fil rouge était la prise de conscience par toute la ligne hiérarchique de l'importance de la prévention des accidents du travail dans toutes les activités de construction.

En second lieu, une politique spécifique à la fois de sanctions et d'encouragements a été mise sur pied. A cet effet, dix règles non négociables ont été élaborées avec le concours de l'ensemble du

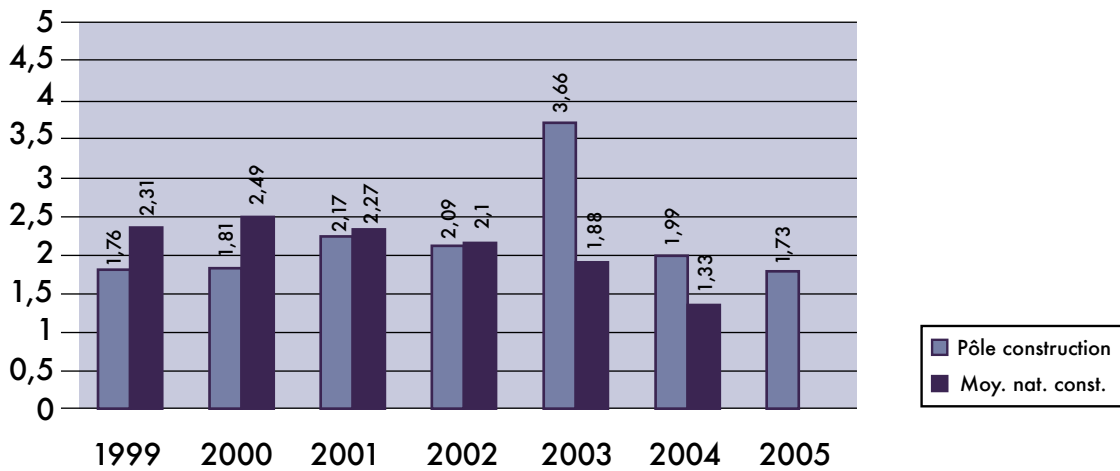
personnel opérationnel. Leur non-respect donne lieu à l'application d'une procédure de sanction pouvant aller de l'avertissement au licenciement.

Par ailleurs, pour le personnel sous statut employé, une part non négligeable de l'éventuelle rémunération variable est influencée par les résultats en matière de sécurité.

Evolution du Tf - pôle construction groupe CFE



Evolution du Tg - pôle construction groupe CFE



Pour les ouvriers du pôle construction, un accord historique a été conclu avec les partenaires sociaux afin de remplacer la prime d'ancienneté par une prime de sécurité. Cette dernière est basée sur le nombre de jours prestés sans incapacité de travail due à un éventuel accident, ni avertissement écrit. Le travail adapté est ainsi encouragé. De plus, le résultat de la performance individuelle obtenue peut encore être augmenté si le taux de fréquence global fixé en début d'année pour le pôle construction est atteint. Cette démarche sera d'ailleurs étendue en 2006, en dehors de la Belgique et des Pays-Bas, aux autres entités du groupe.

Enfin, l'instauration du Club Pivot, "Réseau de Développement et Progrès" pour l'ensemble du groupe CFE permet aux différents conseillers en prévention d'échanger leur expérience, et d'être ainsi sensibilisés aux incidents et accidents pouvant survenir dans l'ensemble des activités de CFE.

CFE s'engage

Le groupe CFE figure parmi les premiers employeurs à avoir souscrit à la Charte de la Diversité de la Région de Bruxelles Capitale. Les autres régions de la Belgique suivront sans nul doute cette même démarche.

Par cette adhésion, le groupe CFE s'engage vis-à-vis des allochtones, des femmes, des personnes handicapées et des seniors à une non discrimination dans toute procédure de recrutement et/ou de promotion au sein du groupe CFE.

Tous les responsables des filiales et succursales ainsi que les divers intervenants dans les procédures du recrutement ont donc été sensibilisés à ce principe où seule l'adéquation entre les compétences requises et la fonction doit entrer en ligne de compte et être évaluée en toute objectivité.

Pour les seniors, un programme spécifique de formation a été décidé et sera mis en oeuvre en 2006.



Pôle construction

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	529,3	507,4
Activité	489,6	447,7

Le comité

Un comité composé des principaux responsables du pôle construction se réunit tous les quinze jours. Il comprend :

- Renaud Bentégeat
- Lode Franken, directeur général adjoint du pôle
- Bernard Cols, directeur CFE Brabant et Europe centrale
- Frédéric Claes, administrateur délégué de BPC
- Patrick Verswijvel, directeur MBG et ABEB
- Patrick de Caters, directeur Bageci
- Patrick Van Craen, administrateur délégué de CLE
- Ber Groot, directeur Pays-Bas
- Luc Vandeputte, directeur international
- Jacques Ninanne
- Gabriel Marijsse

Le pôle construction s'est encore élargi en 2005 grâce à l'acquisition du solde des actions de la société Van Wellen et par la création de CFE Slovakia.

Le carnet de commandes en fin d'exercice, en augmentation par rapport à l'année précédente du fait notamment de contrats récemment traités par CLE et CFE Brabant, prend en compte l'intégration de la société Van Wellen à 100 %.

L'activité est structurée, pour l'essentiel, selon un découpage géographique :

- dans le nord de la Belgique, trois centres de profit : MBG, Van Wellen, ABEB
- dans la région bruxelloise et le Brabant : CFE Brabant et BPC
- en Wallonie : Bageci
- au Luxembourg : CLE
- aux Pays-Bas : CFE Nederland et Geka
- en Europe centrale : CFE Polska, CFE Hungary et CFE Slovakia
- à l'export : CFE International. Ce département de CFE a été constitué pour développer l'activité "grands chantiers" à l'international
- enfin, les travaux électromécaniques de stations d'épuration et de traitements de fumée sont exercés, indépendamment de leur localisation géographique, par CFE EcoTech dont les équipes sont basées à Bruxelles.

Thierry Preudhomme
(Benelmat)



Lode Franken

Les services techniques du pôle construction

Benelmat

Année charnière pour Benelmat, 2005 a été marquée par la nomination d'un nouveau directeur et la définition de nouveaux objectifs. Ce service matériel, ouvert à toutes les sociétés du pôle construction, a mis en place une organisation de prêt de matériel et de services, inspirée des nombreuses demandes et remarques formulées lors du carrefour travaux qui a réuni toutes les divisions opérationnelles à Ostende en février 2005. Lancée en cours d'année, la mise en oeuvre se prolongera en 2006.

Système Qualité et Sécurité

Tous les efforts du département qualité se sont concentrés en 2005 sur le suivi des objectifs en matière de certification ISO et LSC, tels que déterminés par l'actuel système de qualité qui est appliqué dans le pôle construction de CFE depuis près de 15 ans.

La révision de ce système débutera en 2006 en tenant compte de la profonde décentralisation que le pôle construction a connue au cours de ces dernières années et de l'adaptation aux besoins spécifiques des maîtres d'œuvre de grands projets.

La direction technique du pôle construction

Le département des études (direction technique du pôle construction) est un outil central au service des chantiers et des responsables de soumissions.

Outil majeur dans la préparation et la réalisation de projets complexes, le département des études est une entité technique particulièrement efficace tant en génie civil qu'en bâtiment où les études de stabilité, notamment, sont primordiales.

La recherche de variantes à la fois plus qualitatives et moins onéreuses, ainsi que celle de moyens d'exécution plus adaptés et plus pratiques font aussi partie des missions régulièrement confiées à cette direction, de même que la conception de projets "design and build".

Les études terminées en 2005 furent celles du réaménagement d'un dépôt de tramways bruxellois, d'un pont à Nederlek aux Pays-Bas et du remarquable Palais de justice d'Anvers.

Parmi les études d'exécution qui auront marqué aussi l'année, il faut noter celle du caisson de fondation du quatrième réservoir du terminal gazier de Zeebrugge, du by-pass pour les tours de refroidissement de Doel, du pont multifonctionnel d'Utrecht, pour lequel le service, dirigé par Michel Denayer, a également réalisé les plans de bétonnage.

A Luxembourg, la direction technique a participé au projet de l'extension de la BEI en conseillant les parties engagées dans la réalisation des fondations. Pour Budapest, en Hongrie, le département a développé le concept de plateformes flottantes en béton et fourni les plans nécessaires à l'exécution.

En plus de l'activité habituelle de support que le département offre à tous les chantiers et projets existants ou en devenir, il est intervenu dans tous les projets d'envergure suivis par le groupe.

Rassemblant connaissance et expérience, la direction technique fournit ses conseils également pour les formations internes dispensées aux nombreux jeunes collaborateurs du groupe.

*Marc Dekeyser
(grands chantiers)*



*Carsten Bennetsen
(qualité)*



*Michel Denayer
(direction technique)*



Construction du quatrième réservoir gazier de Fluxys à Zeebrugge.

*Xavier Behets, Bernard Cols,
Roberto Romanin, André Kawkabani,
Jacques Labruyère, Roland Derome,
Gerald Boswell.*



Decathlon s'installe à Anderlecht.

Les "Jardins de Jette" continuent à s'étendre.



A l'assaut du marché

Avec une activité globalement stable en 2005 par rapport à 2004, CFE Brabant est restée en deçà de ses capacités de production. L'année a été marquée par la livraison d'un immeuble de bureaux, "The Pavilion", au promoteur Robelco, de 166 appartements et de 34 maisons unifamiliales dans le quartier des "Jardins de Jette", d'un immeuble de 45 appartements à l'Espace Rolin, du gros œuvre fermé d'un bâtiment de laboratoire sur le site d'UCB à Braine-l'Alleud et de celle d'un immeuble de bureaux à P&V ainsi que 17 appartements de standing et deux commerces, dans le cadre d'une promotion immobilière de CFE Immo.

CFE Brabant est aussi, depuis longtemps déjà, active dans le secteur hospitalier. Plusieurs chantiers de construction ou rénovation dans différents hôpitaux de Bruxelles, notamment ceux d'Ixelles, Iris Sud, Saint-Michel, Bracops et Erasme ont été livrés en cours d'année et d'importants travaux débutent au CHU Brugmann, avec la construction de trois nouvelles ailes. Dans le domaine de la rénovation encore, la réhabilitation de 123 logements sociaux a été entreprise pour le Foyer Schaerbeekois et celle des quais et de la mezzanine de la gare Centrale à Bruxelles est en cours à la demande de SNCB Holding.

En association avec BPC, CFE Brabant construit le nouveau siège de la chaîne privée de télévision RTL-TVI, le "Media Corner", comprenant des bureaux et des studios d'enregistrement, ainsi que l'ensemble de bureaux "D4/D5" pour le Parlement européen.



(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	121,3	79,0
Activité	57,3	58,0



Le Foyer Schaerbeekois en cours de rénovation.

Les travaux ont aussi commencé sur le site de l'Arsenal à Bruxelles pour la construction d'un immeuble de bureaux développé par Fortis Real Estate et un nouveau magasin Décathlon est sorti de terre à Anderlecht.

Avec la reprise d'une position forte suite à l'obtention de nombreuses commandes, CFE Brabant peut compter sur une activité en hausse pour 2006, qui permettra à l'entreprise de redevenir un acteur majeur dans son secteur d'activité à Bruxelles et dans le Brabant.

"Media Corner" sera le nouveau siège de RTL-TVI à Bruxelles.



BPC

(en millions EUR)

2005 2004

Carnet de commandes
au 31 décembre

74,2

155,3

Activité

129,3

84,2

42



Frédéric Claes



Alain Hemstedt



Albert Boisdenghien



Pierre Thys



André Wezel

BPC monte au filet

Avec une activité en très forte hausse (54 % de plus qu'en 2004 et trois fois plus qu'en 2003) et une rentabilité notable, Bâtiments et Ponts Construction (BPC) a réussi son année et s'est bien positionnée sur le marché du bâtiment de grande taille à Bruxelles et dans le Brabant.

Sur le chantier de la tour Dexia, haute de 37 étages, en plein centre de Bruxelles, les travaux se sont poursuivis, marqués notamment par la fin du gros œuvre fermé, et se termineront dans l'exercice.

Différents projets réalisés dans l'agglomération bruxelloise ont été livrés en 2005, notamment les aménagements locatifs pour deux ministères installés au City Atrium et la transformation de l'immeuble de logements "Crown Residence" en bureaux pour la Commission européenne.

Dans la saga des grands chantiers, l'année 2005 a aussi vu la mise à disposition de 263 appartements et de 32.000 m² de bureaux, le tout réparti dans 18 immeubles sur le site des "Jardins de la Couronne" à Ixelles.

Pour le compte de Wilhelm and Co, l'ensemble Charlemagne à Louvain-la-Neuve, comprenant quatre immeubles de logements, soit 221 appartements, 7.000 m² de commerces, 70.000 m² de parkings et 15.000 m² d'espace piétonnier, est en phase de livraison. A Wavre, les 100.000 m² de gros œuvre, réalisés pour GlaxoSmithKline Biologicals, sont terminés.

Les travaux se sont également poursuivis sur le chantier "D4/D5" pour le Parlement européen à l'Espace Léopold à Bruxelles.

D'intéressants chantiers ont aussi vu le jour en 2005, comme la construction à Louvain-la-Neuve, pour le compte de la Régie des bâtiments, d'un bâtiment de près de 6.000 m² qui abritera les archives du Royaume de la province du Brabant wallon, la construction

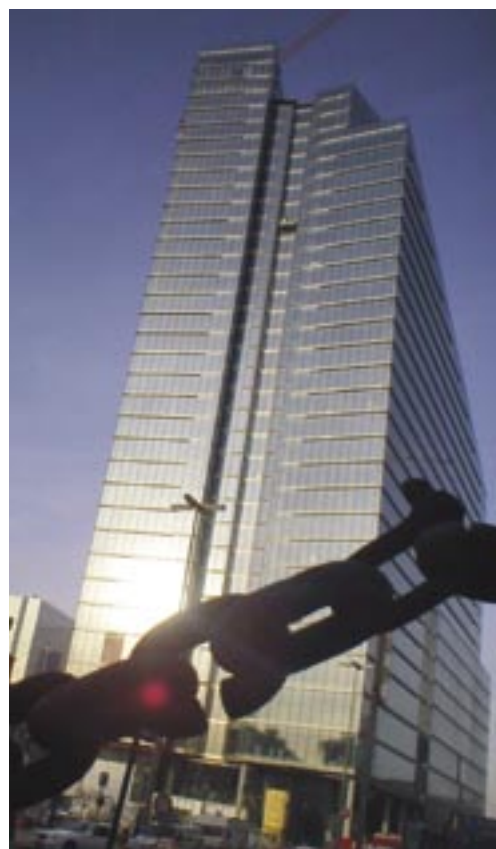


Les "Jardins de la Couronne" à Ixelles.

à Auderghem d'un immeuble de 44 appartements "Point Break" et le parachèvement d'un autre immeuble mitoyen de 10 appartements, pour Bouygues Immobilier.

Le projet "Laeken-Hirondelles", comprenant la construction d'un immeuble de 34 appartements et la transformation d'un immeuble en 21 lofts pour BPI, a également démarré, de même que l'érection, en association avec CFE Brabant du siège de RTL-TVI, le "Media Corner", constitué de deux immeubles de bureaux et de studios d'enregistrement, projet commandé par le maître d'ouvrage Robelco.

2006 devrait être une année de consolidation pour BPC. Malgré la réduction sensible du carnet de commandes en fin d'année, les perspectives sont favorables, l'entreprise ayant su conserver une politique de partenariat avec ses principaux clients.



La tour Dexia, dans le centre de Bruxelles.



L'ensemble Charlemagne à Louvain-la-Neuve.



Jean-Pierre Dewulf



Patrick Verswijvel

Sur le bon cap

Bien implantée dans sa zone d'activité, MBG a gagné au fil des années la confiance justifiée de ses clients qui n'hésitent pas à faire appel à elle lors de travaux d'extension, de rénovation ou de nouvelles constructions. Ce fut encore le cas en 2005 pour des clients comme Opel Belgium dans le cadre de la deuxième extension de leur Press shop, pour la seconde extension de Ruien pour Electrabel, pour les compresseurs 3 et 4 d'Interconnector, la première extension des bâtiments du terminal gazier de Fluxys à Zeebruges, des travaux de gros œuvre pour la troisième ligne de production d'Ineos Phenol et pour l'extension des bureaux de Dredging International à Zwijndrecht.

Les travaux ont été achevés au Palais de justice d'Anvers et ce chantier, admirable par son ampleur et ses caractéristiques architecturales, marque déjà l'atmosphère de la ville. Parmi les autres travaux livrés en 2005, il faut noter le siège social du CPAS de Bruges, la rénovation du casino d'Ostende et le bâtiment d'accueil pour le Palais des sports d'Anvers.

La deuxième phase du gros œuvre fermé de la "Kievitplein" (huit immeubles de bureaux et de logements) est presque terminée et MBG a entamé les travaux de construction de bureaux et ateliers pour Fabricom et les appartements et logements "Molenheiken" à Essen.

En génie civil, de nombreux chantiers ont été livrés à la satisfaction du client. En juillet 2005, l'inauguration en grande pompe par Sa Majesté le roi Albert II du "Deurganckdok" à Doel a marqué la fin des travaux de construction de 5,3 kilomètres de murs de quai, pour lesquels 1,2 million de mètres cubes de béton ont été coulés. Les derniers projets relatifs à la ligne TGV devant relier Bruxelles à Amsterdam furent également achevés en cours d'année, de même que le viaduc de Luchtbal à Anvers.

L'aménagement des boulevards "de Leien" à Anvers s'est poursuivi à un rythme accéléré et la promesse de terminer les travaux en surface pour la fin de 2005 a pu être respectée. Le parking et les accès



Le quatrième réservoir du terminal gazier de Fluxys à Zeebruges.

Le siège du CPAS de Bruges.



souterrains situés en face de la Banque Nationale sont en cours de parachèvement et le gros œuvre du tunnel Amam est achevé.

La construction du quatrième réservoir du terminal gazier de Fluxys à Zeebrugres bat son plein dans le respect absolu des délais et les travaux de rénovation du barrage d'Asper ont démarré en 2005 en collaboration avec Dredging International.

Une attention toute particulière a aussi été apportée en cours d'année à la sécurité où les efforts ont été couronnés par une baisse sensible des taux de fréquence et de gravité des accidents de travail.

L'ensemble des travaux en cours et le carnet de commandes en bâtiment assurera un niveau d'activité correct pour 2006. En génie civil, l'attention sera portée sur les grands ouvrages d'infrastructure, notamment en partenariat public-privé, pour lesquels MBG est candidate.

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	47,2	70,7
Activité	91,5	100,0



Jean-Pierre De Bock



Antoine Merckaert

L'aménagement des grands boulevards d'Anvers s'est poursuivi tout au long de l'année.





Van Wellen

46

*Jos Van Wijnendaele, Jos Van Wellen,
Lode Franken, Roger Van Wellen, Antoon Van De Vel,
Frans Vandermeersch, Raymond Van Riel.*



Droit au but

L'année 2005 a été particulièrement remarquable pour Van Wellen vu l'amélioration sensible du chiffre d'affaires et du résultat de l'entreprise.

Dans la région d'Anvers, deux grands projets routiers ont été réalisés sur le site du Deurganckdok: l'aménagement des quais pour P&O et celui des docks destinés à Hesse-Noordnatie. Dans la zone portuaire, un grand entrepôt a été construit pour BASF en 2005. A Bornem, la construction d'une usine destinée à la fabrication de revêtements de sol en béton précontraint a démarré, ainsi que l'érection d'un laboratoire pour la centrale à asphalte de Van Wellen à Schoten.

Leader des projets immobiliers de l'entreprise, la double résidence Finis Terrae à Knocke s'élève face à la mer. Cet ensemble de 48 appartements de grand luxe prend forme en bordure de la réserve ornithologique du Zwin. La résidence "Vent du Large", autre immeuble de logements à Knocke, a été livrée en cours d'exercice. Van Wellen a également assuré le parachèvement d'une série d'appartements à Anvers, le long du Meir et de Aldegondiskaai et dans la Kleine Goddaardstraat.

La réalisation des appartements de la résidence "Park" à Kapellen et les logements du projet "Dennenbrug" se sont poursuivis selon le



L'asphaltage des routes, un métier enrobé.



*Après le placement des rails
et l'asphaltage, les grues peuvent rouler.*



(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre (*)	75,7	42,7
Activité	49,0	43,3

(*) 100 % au 31/12/2005



planning prévu. De plus, le projet en partenariat public-privé "Agora", dans le centre de Kapellen, a débuté au cours du deuxième semestre de 2005. Ce projet comprend 38 appartements, des espaces commerciaux, une bibliothèque et un parking souterrain.

Tout au long de l'année, le personnel s'est fortement impliqué dans les actions promouvant la sécurité, influant ainsi favorablement les paramètres relevés en la matière.

CFE ayant acheté en novembre les 50 % d'actions qu'elle ne détenait pas encore, c'est avec le support renforcé du groupe, tout en maintenant sa spécificité, que Van Wellen a entamé l'année 2006. Ce nouvel élan doit lui permettre de progresser dans ses deux domaines de prédilection : les travaux routiers et la construction de bureaux et de logements.



Revêtement des quais du Deurganckdok pour P&O.



Grâce à une équipe soudée, la résidence Finis Terrae s'élève à Knocke face à la mer.

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	19,4	16,8
Activité	12,4	13,8



48



Patrick Verswijvel et Marc De Winter

Conjuguer les forces

Le marché résidentiel est resté dominant pour l'activité d'ABEB en 2005. Basée à Anvers, cette filiale du groupe CFE a livré en août 2005 la résidence "Tweebruggen" située à Lokeren.

Composé de 26 appartements avec parking souterrain, cet immeuble, dessiné par le bureau d'architecture Dirk

Willems en coopération avec le bureau d'études De Smet-Verlinden-Van Staeyen, a été réalisé pour compte de DCB d'Anvers.

Pour le même client, les travaux se sont poursuivis à Vilvorde, où un immeuble de 48 appartements sur quatre étages, la résidence "de Platanen", est en voie d'achèvement. L'architecte est ici le bureau Stijfhals et Partners de Machelen et le bureau Stedec de Roeselare a assuré les études.

Le prestigieux projet "Stadsfeestzaal", situé dans le centre commercial de la ville d'Anvers, a démarré au début de l'exercice et poursuivra sa vitesse de croisière jusqu'en 2007. Il s'agit d'une réalisation multifonctionnelle de logements, centre commercial et parking souterrain pour le compte de Multi Development Belgium. Les bureaux d'architecture pour les différentes phases sont: Berteloot, Verbaenen et Crepain. Arcade est désigné comme bureau d'études.

Le projet "Kievitplein", réalisé avec MBG pour le promoteur Robelco à Anvers suit également son cours.

Des travaux de rénovation d'appartements ont aussi démarré à Anvers et Vilvorde, tels que les projets "Burbure" pour Poseidon, "Opera lofts" pour City Construct et un autre pour Immayer.

La réalisation de deux projets de gros œuvre fermé, pour le compte du groupe Château Promotion, confiée à ABEB dans le cadre de la construction de deux complexes d'appartements de six et neuf étages avec parking souterrain, situés à la Porte d'Anvers à Bruxelles, a débuté au cours du dernier trimestre de l'exercice. L'architecte Corbiau est associé au bureau Vincent Dupont dans ces deux projets.

Avec l'augmentation de son activité et de ses effectifs en cours d'exercice, ABEB suit la croissance du marché des logements. Le chiffre d'affaires de l'entreprise devrait ainsi être en hausse en 2006, permettant une meilleure couverture de frais généraux qui ont pesé sur les résultats en 2005 et les exercices précédents.



Le centre commercial "Stadfeestzaal" à Anvers.



Erik Desmet



Bernard Cols



Pierre Dulière



Gerald Boswell

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	13,0	0,5
Activité	0,7	4,7



Filtrer les idées

Fière de ses réalisations améliorant la qualité de la vie et l'environnement, CFE EcoTech applique son savoir-faire dans toutes les régions belges et recherche des nouveaux débouchés à l'international.

Très attachée à satisfaire ses clients, CFE EcoTech a suivi de près les réceptions définitives de plusieurs stations d'épuration dont elle avait assuré la réalisation technique et notamment celles exécutées pour Aquafin dans le nord du pays, d'une capacité de 90.000 E.H. (équivalent habitant) à Malines-Nord, d'une capacité de 60.000 E.H. à Audenaerde et d'une capacité de 100.000 E.H. à Alost.

Dans le Limbourg, pour le même client, des travaux complémentaires ont été effectués aux installations de traitement tertiaire par filtre à sable à lavage continu de la station d'épuration de Genk, d'une capacité de 80.000 E.H.

Quelques études fort pointues, pour des projets tant en Belgique qu'à l'étranger, ont complété les activités de la société en 2005. Parmi celles-ci, les spécialistes d'EcoTech ont participé, depuis sa conception, y compris celle du procédé épuratoire et du lay-out, au projet de la station d'épuration de Liège-Sclessin dont les travaux démarreront en août 2006. L'AIDE prévoit sur ce site une station importante, d'une capacité de 200.000 E.H.

Cette année de faible activité a été mise à profit pour prospecter des nouveaux marchés, notamment en Pologne et en Hongrie et pour intensifier les efforts commerciaux qui devraient déjà porter des fruits en 2006 et, surtout, préparer les exercices futurs.

La station d'épuration de Tubize.





Patrick de Caters



Etienne Colmant

Saisir la balle au bond

Sur sa lancée, la succursale wallonne de CFE, Bageci a assuré la fin de deux gros chantiers en 2005, le tunnel ferroviaire de Soumagne et le parking de la gare des Guillemins à Liège, qui est maintenant déjà en phase de démontage.

D'autres travaux, de moindre importance, ont également été achevés au cours de l'année: le collecteur de Profondeville en province de Namur, la station de traitement des eaux sur le site de la nouvelle aciérie Carinox à Charleroi, des bureaux et ateliers pour HMS, divers travaux industriels pour Total Fina, Electrabel et Scoribel, ainsi que divers aménagements à l'hypermarché Carrefour de Jemappes.

La reconstruction de la maternité de Salzinnes en un centre d'imprimerie et de cartographie pour le Ministère wallon de l'équipement et des transports s'est poursuivie, ainsi que l'extension de l'usine Columbus Food pour le groupe Vandemoortele à Seneffe.



Le collecteur de Profondeville en province de Namur.



L'imposante masse de chacune des nombreuses poches à scories de l'aciérie Carinox à Charleroi.



(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	29,3	33,7
Activité	33,2	34,4

De plus, l'entretien et la rénovation des 850 logements du Shape à Mons continueront en 2006. Fonctionnelle et chaleureuse, la résidence Theys à Gosselies sera quant à elle livrée à Dexia en cours d'exercice.

Par la mise en place de la coupole, le chantier phare de Bageci à Liège, la gare des Guillemins, prend peu à peu la forme audacieuse voulue par l'architecte Santiago Calatrava.

Enfin, la construction d'un pont sur l'Orneau pour INFRABEL a démarré en 2005.

La nomination au poste de directeur général de Patrick de Caters, ainsi que l'embauche récente de nouveaux collaborateurs doit permettre à Bageci de mieux se positionner dans le marché wallon pour les prochains exercices.

Luc Van Obbergen



Reconditionnement de la maison de repos et de soins de Gosselies, la résidence Louis Theys, gérée par le CPAS de Charleroi.

Mise en place de la coupole de la gare des Guillemins à Liège.





Le Musée d'Art moderne de Luxembourg.



Le centre de tri postal de Bettembourg.



Le complexe du "Dôme" est en phase de parachèvements.



Franchir les obstacles

CLE, appuyée par CFE, a connu une forte augmentation d'activité en 2005. Parallèlement, le nombre d'employés et d'ouvriers a triplé en trois ans.

Les travaux de parachèvement du Musée d'Art moderne de Luxembourg, dessiné par l'architecte Pei, ont commencé en début d'année, ainsi que la construction du plus grand Centre de tri postal du Grand-duché, situé à Bettembourg.

Avec le terrassement du cinquième bâtiment, le complexe Drosbach à la Cloche d'Or prend la forme d'une main ouverte, telle que l'ont dessinée les architectes Stefan Braunfels et Gubbini & Linster.

Le projet du "Dôme" est entré dans la phase des parachèvements intérieurs et des aménagements extérieurs. Cet ensemble de 21.400 m² de bureaux de haut standing participe au renouveau de tout un quartier de Luxembourg.

Enfin et événement majeur de l'exercice, CLE, associée à Vinci



*Patrick Van Craen, Jean-Paul Baleux,
Serge Mantiers*

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	91,3	54,3
Activité	44,6	48,3



*Vue d'artiste et chantier en cours
du nouveau siège de la Banque
européenne d'investissement à
Luxembourg.*

Construction Grands Projets, a lancé sur le plateau de Kirchberg les travaux de construction du nouveau siège de la BEI. Ce bâtiment exceptionnel, à l'aspect futuriste et d'une rare transparence, a été dessiné par l'agence allemande d'architecture Ingenhove Overdick.

L'année 2006 offre d'excellentes perspectives à CLE qui dispose d'un carnet de commandes déjà fourni et qui s'impose comme une des principales sociétés de construction du Luxembourg.



(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	23,1	32,8
Activité	36,0	43,7



Ber Groot



Jan Verschueren



Henk Blok

Le drive de l'avenir

Kris Hens

L'année 2005 a été marquée par l'achèvement, à la satisfaction du client, du très grand chantier de la ligne à grande vitesse (TGV) reliant Amsterdam à la frontière belge.

CFE Beton- en Waterbouw est devenue l'une des sociétés néerlandaises spécialisées dans le placement de murs antibruit. Après 110 km installés le long de la voie ferrée "Betuwelijn", livrés en 2005, l'entreprise a entamé au cours de la même année, l'installation de plusieurs kilomètres de protection acoustique dans les communes de Rotterdam-West et de Lombardijen, sur un tracé d'une trentaine de kilomètres de voie.

La Ville d'Utrecht a confié à l'association à laquelle CFE Beton- en Waterbouw prend part, la construction d'un pont destiné à la circulation automobile sur le canal Amsterdam-Rhin.

Le chantier le plus important exécuté au cours de l'exercice est l'agrandissement d'une station de métro à Rotterdam. Le projet, qui inclut également le déplacement des lignes de tramway en surface, comprend la réalisation de murs emboués et dalles de toiture nécessaires au creusement de la station qui s'insère dans un nouveau complexe souterrain.



Agrandissement de la station de métro de Rotterdam-Centraal.

Le plus beau succès de CFE Nederland concerne la sécurité des hommes. Avec 0 accident ayant entraîné un arrêt de travail, l'entreprise a montré la qualité de son organisation et son souci de préserver l'intégrité physique de ses travailleurs.



*Marcel Keinhorst, Ber Groot,
André de Koning*



(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	12,4	3,7
Activité	15,2	17,6

En plein dans le mille

GEKA a fêté en 2005, ses 120 années de contribution à la construction des Pays-Bas. Fondée en 1885, l'entreprise, spécialisée en fonçage de pieux, relance tous les ans le challenge de travaux rapides et de qualité confiés par des clients réguliers. L'an dernier, près de 85 chantiers de taille souvent modeste ont été entrepris dont 58 sont déjà livrés et 27 sont en cours d'achèvement.

Parmi les projets plus importants commencés en 2005 par GEKA Bouw, citons la réalisation d'une jetée, destinée à Vopak, dans le port de Rotterdam, plusieurs phases des travaux d'accostage pour Nerefco, ainsi que les travaux préparatoires pour le terminal Eurotank. Pour sa part, la municipalité de Leiden a commandé un pont en acier dont plus de 50 % des travaux seront effectués par GEKA.

Un autre projet intéressant concerne la réalisation d'une plateforme d'amarrage flottante pour péniches au milieu de l'Escaut, face à Lillo, dans la zone portuaire d'Anvers.

Enfin, grâce aux efforts de tout le personnel, aucun accident de travail n'a été enregistré en 2005.

2006 s'annonce favorablement compte tenu d'un meilleur niveau du carnet de commandes en fin d'année.

L'expertise de GEKA dans le battage de pieux est indéniable.



(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	19,8	17,9
Activité	15,1	7,8



Une volonté jaillissante

CFE Hungary

Traditionnellement présente sur le marché des bureaux en Hongrie, CFE Hungary a lancé la construction du "Center Point II Office Building", immeuble de 37.000 m² pour GTC et a achevé les travaux d'aménagement intérieur de la nouvelle ambassade du Canada.

L'année a également été marquée par la pénétration dans le secteur de logement. Ainsi, commencé en fin d'année 2005, le projet résidentiel de standing "Corvin Palace" totalise 8.000 m² de surfaces habitables dans le quartier du château à Budapest. La rénovation de la résidence de l'Ambassadeur d'Arabie Saoudite a confirmé cette tendance.

L'entreprise assure aussi les travaux sujets à garantie de l'hôtel Gresham, qui a ouvert ses portes en juin 2004. CFE Hungary a d'ailleurs reçu le prix d'excellence FIABCI pour cette réalisation de prestige.

Afin de se diversifier CFE a, par ailleurs, fondé avec un partenaire hollandais, B&B Holding, une société de production de plateformes flottantes en béton (Betonplatforms Kft.), qui doit permettre la construction de divers développements (hôtel flottant, kiosques, bureaux, restaurants, etc.) sur le Danube.

Bernard Cols, Pierre Rapkai, Bruno Van Begin, Enikö Koteles, Pascal Steens.



Aménagement intérieur de la nouvelle ambassade du Canada à Budapest.

CFE Slovakia

A la recherche de nouveaux marchés dans les pays d'Europe centrale, CFE a décidé de créer une nouvelle entité en Slovaquie.

Cette démarche a trouvé toute sa signification grâce à la signature du contrat "Park One" à Bratislava. La construction de cet immeuble de bureaux de 20.000 m² a démarré en fin d'année pour le compte de Convergence.

D'autres contacts, notamment auprès d'industriels, pourraient permettre à CFE Slovakia de traiter de nouvelles opérations en 2006, marquant ainsi la volonté du groupe de s'implanter durablement en Slovaquie.

En hausse, le carnet de commandes pour ces deux pays laisse entrevoir un bon niveau d'activité pour 2006.



Immeuble de bureaux Park One à Bratislava.



Bernard Cols

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	2,5	0
Activité	6,0	6,3

Tout schuss

Le changement de direction de CFE Polska a permis de relancer les contacts commerciaux et d'intensifier le nombre de soumissions suivies. Ces actions énergiques ont repositionné la société sur le marché polonais de la construction, notamment dans le sud, où elle a d'ailleurs renforcé sa présence et réactivé son bureau de Cracovie.

La construction d'une usine pour Rieter Automotive à Nowogard et des aménagements routiers à Kostrzyn ont débuté au cours du deuxième semestre de 2005.

L'extension du centre commercial Leclerc à Lublin est en cours et le même client a confié à la société le design de l'aménagement de l'hypermarché à Kielce. Un autre design confié à CFE Polska pour un immeuble de logements à Varsovie pour un investisseur anglais pourrait déboucher sur une commande ferme dans l'année.

L'année 2006 se présente ainsi favorablement, CFE Polska devant confirmer ses premiers succès pour des clients promoteurs et des industriels.



Christophe Van Ophem

Construction d'une usine pour Rieter Automotive à Nowogard.



Beate Koniuszek



Sentir le vent

Vouée à l'export depuis sa création en 1880, CFE a toujours porté de l'intérêt aux nouveaux marchés internationaux et aux pays économiquement émergents. La direction de CFE a donc décidé de déployer davantage ses activités hors des frontières de l'Union européenne par le biais de partenariats durables caractérisés par une relation de confiance avec les maîtres d'ouvrage et un souci de qualité dans la réalisation des constructions.

Créée en 2005, CFE International cherche à développer ses activités dans la réalisation de projets particuliers en génie civil et en bâtiment et est à la recherche d'opportunités pouvant lui permettre d'affirmer sa présence aux côtés de bureaux d'études, architectes, investisseurs et promoteurs belges actifs sur les marchés extérieurs. La participation à de nombreuses missions organisées par l'Agence belge du commerce extérieur a permis d'établir des collaborations avec les milieux d'affaires et les entreprises des pays ciblés.

CFE International, dans le cadre de ses prospections, est déjà présente au Qatar où des travaux de génie civil maritime sont envisagés en liaison avec DEMA. D'autres démarches, entamées en Afrique de l'ouest, au Maghreb et en Europe de l'est, pourraient déboucher en cours d'année sur de nouveaux contrats.

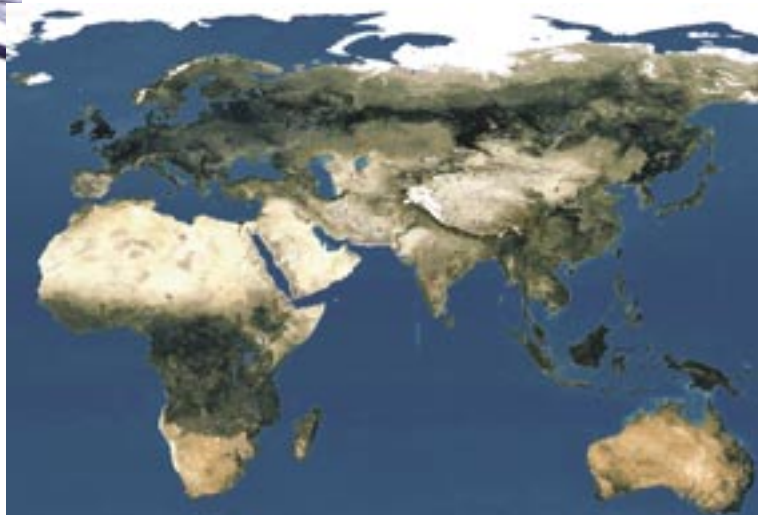
CFE International a pour objectif de redonner à CFE une dimension intercontinentale à laquelle elle a toujours été attachée et pour laquelle les références sont nombreuses. La mondialisation de l'économie exige ce redéploiement pour lequel l'expérience et les compétences que CFE possède en son sein devront permettre de relever les défis qu'elle s'est imposés.



Michel Bernard, Luc Vandeputte



Yves Massaux





Pôle promotion et gestion immobilières

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	4,3	6,1
Activité (*)	22,8	54,8
Promotion immobilière	67%	74%
Gérance d'immeubles	27%	24%
Project Management	6%	2%

(*) part de la construction déduite

Le comité

Le suivi des activités du pôle est assuré par un comité composé de :

- Renaud Bentégeat
- Patrick Van Craen, directeur de CLI et de Construction Management
- Jacques Lefèvre, directeur de CFE Immo et administrateur délégué de BPI
- Michel Guillaume, directeur de Sogesmaint
- Catherine Vincent, secrétaire générale du pôle
- Fabien de Jonge, responsable administratif et financier du pôle
- Jacques Ninanne.

La gérance du complexe des Galeries Saint-Lambert à Liège est assurée par Sogesmaint.

Constitué en milieu d'année 2004, ce nouveau pôle d'activité de CFE a connu sa première année pleine. Celle-ci a été marquée par la bonne intégration des équipes de BPI au sein de CFE Immo, le développement de CLI au Luxembourg, les premières démarches de Construction Management à l'international et la confirmation du bon positionnement de Sogesmaint au Belux.

Le nouveau pôle, formé d'entités complémentaires, se présente comme suit :

- CFE Immo et BPI ont pour vocation de développer les activités de promotion immobilière en Belgique
- CLI est le promoteur du groupe au Luxembourg
- Sogesmaint assure la gérance d'immeubles en Belgique et au Luxembourg
- Construction Management exerce ses activités de direction de projet pour des clients externes au groupe en Belgique et à l'international.





Patrick Van Craen, Jérôme Bestgen



Tout pour l'échange

Construction Management qui participe notamment à la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération du "Dôme" à Luxembourg a, en 2005, exercé son activité de direction de projet en Belgique et au Luxembourg.

Les missions, confiées à la société par les promoteurs du groupe, se sont poursuivies en 2005, entre autres, sur le chantier des "Jardins de Jette" et sur les aménagements locatifs de l'Agence européenne de défense qui s'est installée dans l'immeuble "Drapiers". Construction Management s'est également beaucoup investie dans la préparation du projet de logements "Barbarahof" à Louvain.

Active dans le développement des projets PPP (partenariat public-privé), Construction Management étudie diverses possibilités de partenariats en Wallonie.

L'obtention d'une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les Cimenteries CBR à Harmignies marque l'ouverture de Construction Management vers le marché industriel.

Enfin, en proposant son expertise à l'international, la société veut élargir ses horizons. Dans cette optique, un protocole d'accord de collaboration a été signé avec un partenaire tunisien pour un projet de développement touristique à Bizerte en Tunisie. Le complexe comprendrait une marina et sa composante résidentielle.

D'autres missions, tels des audits relatifs à la conception, l'engineering, la coordination, l'établissement des plans financiers et techniques de projets divers en Belgique et à l'international, sont également à l'étude et, notamment, au Maroc, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient.



Fawaz El Sayed



Jean-Pol Gérard

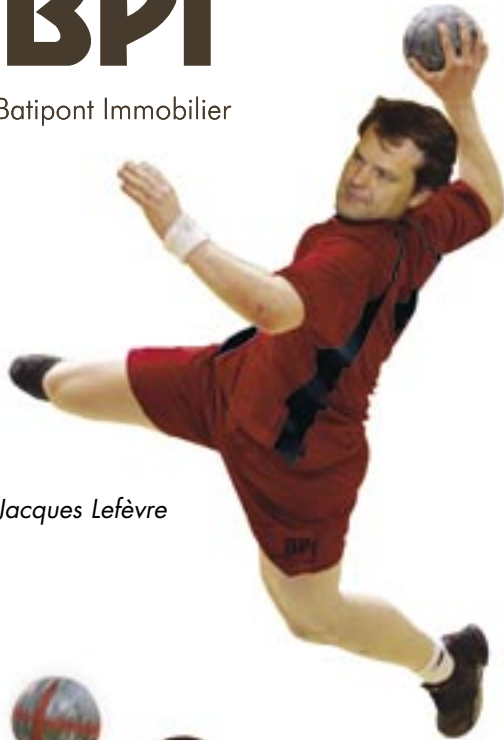


Les "Jardins de Jette".





62



Jacques Lefèvre



Catherine Vincent



Philippe Sallé



Patrick Vriamont

Le fair-play d'abord

Travaillant de concert sous une même direction, BPI et CFE Immo peuvent s'enorgueillir d'avoir réussi leur intégration au sein du groupe et assurent aujourd'hui le développement de la promotion en Belgique, marché sur lequel elles occupent d'ailleurs une position de plus en plus forte.

Ancien hôtel de maître, rénové et aménagé en bureaux, l'immeuble "Drapiers", loué par l'Agence européenne de défense, séduite par les vastes espaces et l'atmosphère du lieu, a été vendu à un investisseur irlandais. Par ailleurs, l'immeuble de bureaux situé place de la Reine à Bruxelles a été loué en cours d'année.

En ce qui concerne les logements, 210 unités ont été vendues en 2005, dont 110 sur le site des "Jardins de Jette", les autres se répartissant dans "l'Espace Rolin", l'immeuble "Yser-Anvers" et le solde de l'opération "Jardins de la Couronne".

Parmi les nouveaux projets en développement, il faut citer celui situé rue de Laeken à Bruxelles, qui comporte 59 appartements offrant une gamme diversifiée par la taille et par le niveau de finitions, ainsi que des petits commerces et 36 emplacements de parkings.

En cours de préparation, le projet immobilier "Brugmann Court" à Ixelles comprendra 94 appartements résidentiels, 3.000 m² de bureaux prévendus et 168 emplacements de parkings, formant un ensemble de sept nouveaux immeubles. L'intérieur de l'îlot sera recréé offrant un large dégagement et un espace de verdure.

Enfin, le site "Sand Court", situé rue des Sables, prévoit un ensemble de trois immeubles complémentaires mais à caractères distincts. Deux des bâtiments seront rénovés et abriteront respectivement 26 lofts et 16 appartements. Dans le premier bâtiment seront également intégrés 2.123 m² de bureaux. Le troisième bâtiment sera une construction neuve dotée de 39 appartements. L'espace intérieur de l'îlot sera aménagé en havre de calme d'où s'effectuera l'accès à la majeure partie des logements. 81 emplacements de parking sont aussi prévus.

*Philippe Bricout,
Etienne De Clercq,
Michel Shames*



Fabien De Jonge

Ces opérations, initiées en 2004, en Belgique permettront d'assurer une forte activité immobilière en 2006. Si elles concernent pour l'essentiel des projets de logements, d'autres développements se dessinent tels que les centres commerciaux, BPI ayant pris 25 % des parts de la société de promotion du Longdoz à Liège aux côtés de Wilhelm and Co. Enfin, la démarche de prospection en Flandre et en Wallonie s'est intensifiée, notamment dans le cadre des partenariats publics-privés (PPP). Le projet "Barbarahof" à Louvain en est un bon exemple. Cet ensemble permettra de réhabiliter tout un quartier en plein centre de la ville et comportera environ 200 logements.



L'immeuble "Drapiers" à Bruxelles, ancien hôtel de maître, rénové et aménagé en bureaux.



Aménagement du "Brugmann Court".



Les immeubles de bureaux des "Jardins de la Couronne".



Le projet "Sand Court" à Bruxelles.



Toujours sur la bonne piste

Leader de la gérance d'immeubles de bureaux en Belgique, Sogesmaint a renforcé sa position au cours de l'exercice. L'année a ainsi été caractérisée par la renégociation de plusieurs contrats importants, et plus particulièrement la gérance de onze immeubles pour le Crédit Suisse. Ce patrimoine couvre toute la Belgique sur plus de 70.000 m² de surfaces mixtes (commerces et bureaux).

Parmi les contrats de gérance récemment confiés à Sogesmaint, il faut remarquer celui du "Botanic building" à Bruxelles et de la "Galerie Saint-Lambert" à Liège, cette dernière comprenant trois niveaux et 45.000 m² de surfaces.

Un effort tout particulier a été entrepris pour développer la démarche commerciale en amont, afin de détecter au plus tôt les clients potentiels. Les investisseurs allemands ont notamment été approchés et des actions ciblées ont été entreprises à l'égard de plusieurs catégories d'autres prospects possédant des immeubles en Belgique et au Luxembourg.

Sogesmaint a mis progressivement en place, en 2005, son nouvel organigramme de gestion destiné à lui permettre de poursuivre son expansion en créant une responsabilisation plus active des cadres en leur confiant la gestion globale d'une entité au niveau commercial, financier et gestion clients.

Le logiciel de gestion intégrée a également fait l'objet d'une mise à jour significative permettant à Sogesmaint de simplifier et de globaliser la gestion financière des immeubles sur comptes de tiers, avec sauvegarde des données sur le site Internet de Sogesmaint. Cette nouvelle option permet aux clients, moyennant un mot de passe personnalisé, de consulter en ligne les données financières et de gestion relatives aux immeubles gérés pour leur compte. Ce même logiciel sert d'ailleurs à Sogesmaint pour assurer la répartition financière de la rénovation, confiée à Bageci, des logements du Shape à Mons qui restent, par ailleurs, entièrement gérés par les services du Shape.

2006 devrait permettre à Sogesmaint de conforter sa position dans la gérance d'immeuble en Belgique.



*Nunziata Turi,
Michel Guillaume, André Latinis*



Le "Botanic Building" à Bruxelles.



Patrick Van Craen



Philippe Sallé



Dans les starting-blocks

L'activité de promotion immobilière au Luxembourg est restée soutenue en 2005 malgré l'allongement des délais d'obtention des permis de bâtir, dû à la multiplication des démarches administratives.

L'acquisition d'un terrain bâti va permettre à CLI de développer un projet immobilier qui intégrera le nouveau siège des sociétés luxembourgeoises du groupe CFE (CLE, CLI, Sogesmaint Luxembourg) et de lancer d'importantes opérations en résidentiel.

Dans le quartier de la gare de Luxembourg, la construction du premier îlot de l'opération "le Dôme", réalisée en co-promotion avec Vinci Immobilier, se poursuit au cœur de l'Espace Petrusse. Le complexe proposera 22.000 m² de bureaux, dont 3.500 étaient déjà pré-loués en fin d'année. La réalisation s'effectue en trois phases qui s'achèveront fin 2006.

Alors que la construction ne débutera que dans le courant de cette année, 60 % des 26 logements de standing de la résidence "Green Wood" étaient déjà prévendus à la fin de 2005. La demande de projets résidentiels étant très importante à Luxembourg, CLI s'attache à répondre aux besoins du marché en poursuivant sa prospection pour lancer, dans les prochaines années, d'autres projets de logements.



Le premier îlot de l'opération "le Dôme" à Luxembourg a été livré.

*Impression d'artiste
de la résidence "Green Wood".*





Pôle multitechnique

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	43,9	37,7
Chiffre d'affaires	45,6	41,3

Ce pôle a connu une excellente année, tant en activité qu'en résultats.

Nizet a su confirmer sa bonne implantation en Wallonie et dans la région de Bruxelles. A Louvain-la-Neuve, Voltis a enregistré un chiffre d'affaires satisfaisant. Engema - particulièrement sa division rail - a connu un fort développement grâce aux commandes obtenues pour les travaux des lignes TGV et du RER. Enfin, Vanderhoydoncks a su, en fin d'année, obtenir divers marchés qui permettent d'envisager avec confiance l'activité 2006.

Cette dernière devrait être à nouveau satisfaisante compte tenu des prises de commandes réalisées dans l'année.

Le comité

Les activités du pôle multitechnique sont suivies par un comité réunissant :

- Renaud Bentégeat
- Christian Van Hamme, directeur de Nizet, Electronizet (Voltis) et Vanderhoydoncks
- Jacques Ninanne, administrateur délégué de Engema.

Essai de résistance au feu (930°C) d'un système de suspension pour un câble rayonnant GSMR pour le tunnel de Antwerpen Centraal.





Ensemble vers un même but

2005 aura été une belle année pour Nizet, avec un marché de l'installation électrique en tertiaire fort soutenu, un chiffre de vente record depuis l'existence de l'entreprise et des chantiers phares particulièrement réussis.

L'image de marque de Nizet est portée brillamment par le renouvellement de l'éclairage extérieur et intérieur, ainsi que de la distribution électrique de l'Atomium, inauguré officiellement en février 2006.



Le tableau général basse tension du centre hospitalier Molière-Longchamp à Bruxelles.



L'éclairage de l'Atomium : mieux qu'à l'origine.

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	19,3	19,3
Chiffre d'affaires	29,3	23,3

*Ivan Georgery, Roland Hallot, Philippe De Rudder,
Thierry Lambermont, Philippe Flock, Yves Persenaire,
Jacky Landuit, Christian Van Hamme.*



Voltis propose maintenant aussi les appareils électroménagers.

Toujours dans le domaine tertiaire, les importants travaux de rénovation de la Tour du Midi à Bruxelles se sont poursuivis en 2005, de même que ceux des parkings de Louvain-la-Neuve. Autre chantier d'envergure, la clinique Saint-Jean où Nizet a terminé les travaux d'électricité de la nouvelle aile.

Les travaux d'électricité en courants fort et faible ont débuté en cours d'année sur le projet GlaxoSmithKline Biologicals à Wavre et sur le chantier "D4/D5" pour le Parlement européen à l'Espace Léopold à Bruxelles.

Avec le développement de la vente d'électroménagers, Voltis a étendu son concept à "6 magasins en un seul" et cela lui réussit particulièrement bien puisque le chiffre d'affaires est à nouveau en hausse. Le magasin Voltis, installé à Louvain-la-Neuve, propose à sa clientèle tout le matériel et l'appareillage électriques, les luminaires, l'outillage et l'électroménager.

Nizet Entreprise affiche déjà, pour 2006, un carnet de commandes important où l'électromécanique est aussi représentée avec l'équipement prévu de diverses stations d'épuration et de pompage.



Les laboratoires GlaxoSmithKline Biologicals à Wavre.





ENGEMA

lignes - montage - rail



70



Jean-Pierre Borghmans



Jean-Paul Coch



Jacques Ninanne

Toujours une cordée d'avance

Progression du chiffre d'affaires, du carnet de commandes et du résultat opérationnel caractérisent l'exercice 2005.

Engema Rail est portée par le développement des travaux d'infrastructure du train à grande vitesse et du réseau express régional autour de Bruxelles. L'exercice a ainsi permis notamment à Engema Rail de livrer les caténaires du tronçon Herent-Bierbeek de la ligne Bruxelles-Cologne, ainsi que les caténaires des voies 5 et 6 de la jonction Nord-Midi à Bruxelles. Engema Rail a obtenu en cours d'année les commandes pour la réalisation des équipements courant faible du RER bruxellois (tronçon Watermael-Schuman-Josaphat), de l'électrification de la gare marchandise de Genk et de l'électrification du tronçon Liège-frontière allemande de la ligne à grande vitesse 3 vers Cologne.

Engema Rail a intensifié ses efforts en investissements humains et techniques. L'accent a été mis sur la formation du personnel tant en sécurité qu'en techniques caténaire et de signalisation. Les wagons pendulaires "Panto" et "Pluto" équipés de pantographes de mesure ont été livrés, quant à eux, en fin d'année. Disposant d'équipes motivées et qualifiées, Engema Rail est prête à poursuivre son développement en 2006.

*Michel
Van der Eecken*



L'année 2005 fut également favorable à Engema Montage et lui a permis de reprendre des parts de marchés en Flandre et en province



(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	20,5	17,3
Chiffre d'affaires	14,0	13,5

Placement d'arceaux pour l'alimentation électrique de la ligne ferroviaire sur le viaduc surplombant la Vesdre à l'entrée du tunnel de Soumagne.



de Liège. Engema Montage a livré en 2005 les travaux des lignes de 150 KV de "La Croyère-Trivière", "Ville-sur-Haine-Bascoup" et "Muizen-Wespelaar".

L'analyse des méthodes de travail, la rigueur et la prévention ont permis à l'entreprise d'atteindre l'objectif sécurité de 0 accident.

Engema Montage est prête à faire face à une concurrence accrue et aux développements futurs, liés notamment au renforcement des interconnexions (lignes 380 KV et 150 KV) avec nos pays voisins.

Engema Lignes, quant à elle, est parvenue, par sa compétitivité et la qualité de sa relation commerciale, à maintenir son volume d'activité.

En 2005, elle a démarré le chantier de remplacement des supports 70 KV sur la ligne Hastière-Bois de Villers. L'objectif à court terme est d'obtenir le renouvellement des contrats cadres qui viennent à échéance.



La plateforme atelier "Titanic" après restauration en 2005, prête pour le chantier de la ligne TGV entre Liège et Cologne.



Montage de pylônes haute tension sur le site du "Deurganckdok" à Doel.



VANDERHOYDONCKS
elektrotechnieken

(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	4,1	1,1
Chiffre d'affaires	4,0	4,8



*Ronny Hendrickx, Edwig Roekens,
Christian Van Hamme*

Aller de l'avant

Vanderhoydoncks s'est attachée en 2005 à déborder de son secteur géographique traditionnel et à se faire connaître par-delà la frontière naturelle de son implantation limbourgeoise.

Ainsi, les installations électriques du terminal APM à Zeebruges, traitées en cours d'exercice, vont notamment comprendre la pose de 25 kilomètres de câblage vers les grues portuaires, 41 kilomètres de câble basse tension, 29 kilomètres de câblage en fibre optique, l'adaptation, le déplacement ou la mise en place de 26 mâts d'éclairage, l'installation sur le site de 324 projecteurs et de 800 prises, celles-ci devant servir aux conteneurs réfrigérants.

Par ailleurs, les aménagements électriques de l'extension du dépôt de tramways à Ixelles pour la STIB ont également été réalisés en 2005.

Les travaux d'électricité dans l'hôpital "Maas en Kempen" à Maaseik et dans les locaux de la nouvelle piscine communale de Geel, ainsi que l'installation en moyenne tension pour le parc à éoliennes de Nike à Meerhout sont aussi en cours de réalisation.

L'équipement électrique d'un bâtiment pour la police de Beringen, pour Genzyme à Geel, pour le home Sint-Bernardus à Bertem et les travaux d'électricité à l'extension de Choyoda à Genk et le Rustoleum à Zelem se sont achevés en cours d'année.

A noter également, les excellents résultats obtenus par Vanderhoydoncks en matière de sécurité.

Le carnet de commandes pour 2006 est principalement alimenté par le projet du terminal APM mais d'autres succès obtenus au début de cette même année permettront à l'entreprise de réaliser un chiffre d'affaires supérieur à celui de 2005 et assurer par la même occasion une meilleure couverture des frais généraux.



*Des kilomètres de câblage électrique
seront installés sur tout le site du terminal
APM à Zeebruges.*





DEME



74

*Christian Van Meerbeeck,
Patrick Demoor, Jos Van Ijseldijk,
Pierre Potvliege, Martin Ockier,
Alain Bernard, Marc Stordiau,
Theo Van De Kerckhove,
Philip Hermans, Jan Schouten,
Marcel Van Bouwel, Marc Maes*



DEME, le maillot de leader

L'année 2005 a été favorable aux activités de dragage dans le monde et particulièrement pour DEME. Avec un chiffre d'affaires de 845 millions d'euros (650 millions en 2004) et un carnet de commandes au 31 décembre 2005 en très forte progression, DEME se positionne comme une des toutes premières entreprises de dragage et de génie hydraulique au monde.

Les activités environnementales (DEC/Ecoterres) ont connu également un haut niveau d'activités tant au Benelux qu'au Royaume-Uni.

Afin de renforcer ses activités internationales, DEME s'appuie dorénavant sur sa puissante drague suceuse à désagrégateur "d'Artagnan", mise en service en octobre 2005. Ce bateau ultramoderne de 38.000 CV est capable de draguer de la roche dure jusqu'à une profondeur de 36 mètres. Parallèlement, DEME a construit à Lambersart (au nord de la France) un centre de formation disposant d'un simulateur de désagrégateur de haute technologie. Deux nouvelles dragues d'une capacité de 5.800 m³ sont en construction et seront mises en service en 2006 et 2007. Enfin, CFE et Ackermans-Van Haaren, qui détiennent les titres de DEME à parité, ont autorisé, en début d'année 2006, le management de l'entreprise à commander deux dragues aspiratrices supplémentaires de 11.650 et 9.000 m³.



Levage et installation de la plateforme "Ivana K" à Zagreb en Croatie.



(en millions EUR)	2005	2004
Carnet de commandes au 31 décembre	695,0	500,4
Chiffre d'affaires	422,6	316,2



DRAGAGE ET TRAVAUX MARITIMES

Belgique

L'activité est restée importante en Belgique où DI et Baggerwerken Decloedt ont poursuivi les travaux de dragage d'entretien en Mer du Nord, dans les chenaux d'accès aux ports de Zeebruges, Ostende, Nieuport et Blankenberge, dans l'Escaut et les chenaux d'accès aux écluses d'Anvers. Fin 2005, un nouveau contrat, pour l'entretien des ports extérieurs de Zeebruges et d'Ostende, ainsi que les chenaux de navigation le long de la côte belge, a été attribué à DI et Baggerwerken Decloedt, en association. La durée de ce contrat est de quatre ans avec option d'extension à six ans.

Dans la région d'Anvers, dans le cadre du projet de construction du Deurganckdok, DI poursuit ses importantes activités de terrassement, afin de remblayer les zones situées derrière les nouveaux murs de quai. DBM a poursuivi son contrat d'approvisionnement de 1,5 million de tonnes de gros sable pour les centrales à béton. La seconde phase des travaux de dragage de la darse a été achevée. La troisième phase, la phase finale, est à entamer dans la deuxième moitié de 2006. Entretemps, le nouveau Deurganckdok a été officiellement inauguré par le roi Albert II le 1er juillet 2005. A Kruibeke, DI a poursuivi la construction de la première phase d'une gigantesque zone de protection contre les inondations.



Travaux de dragage du Deurganckdok réalisés par le "Rubens" dans le port d'Anvers en Belgique.



La nouvelle drague suceuse à désagrégateur "d'Artagnan" et la drague porteuse "Antigoon" s'allient pour approfondir le chenal d'accès au port de Avilés en Espagne.



Forage de grands pieux d'ancrage à Luanda en Angola.

Entretemps, une seconde phase a été obtenue pour la construction supplémentaire de digues de rétention. Des travaux importants de terrassement et de dragage seront requis afin de créer ce nouveau "Potpolder".

A Gand, les travaux de terrassement pour la construction du Kluzendok se sont achevés. Le nouveau dock a été officiellement inauguré le 14 novembre 2005.

A Bruxelles, DI a poursuivi, en association, un contrat de deux ans pour le dragage et le traitement des vases hautement contaminées provenant du port de Bruxelles. Le dragage a été réalisé avec la drague ECO-drag, développée au sein de DI, alors que les substances polluées ont été traitées au centre de recyclage des boues de DEC à Ruisbroek.

A Asper, DI a décroché, en association avec CFE, le contrat de construction d'un nouveau barrage sur l'Escaut. Les travaux de génie civil en 2006 seront suivis par des travaux d'envergure de terrassement sec et de dragage.

A Ostende, dans le cadre du projet global destiné à protéger la ville contre les grandes marées et tempêtes, DI et Decloedt ont réalisé, en association, les travaux de protection de la côte comprenant la construction d'une berge sous-marine et des travaux de réhabilitation de la plage.

A Zeebruges, des travaux de remblai ont été complétés pour l'extension occidentale du port extérieur entre la darse Albert II et la darse Wielingen.

Pays-Bas

A Kampen, DI, IPEM et de Vries & van de Wiel font partie du consortium qui a signé un accord de partenariat public-privé avec les autorités locales pour le développement du nouveau Zuiderzeehaven-Kampen. Le coup d'envoi de la construction proprement dite a été donné en novembre 2005. Les travaux ont débuté en février 2006. L'entreprise de Vries & van de Wiel a réalisé un second contrat de dragage pour l'approfondissement du chenal de navigation dans le Ketelmeer.

France

L'important projet du port du Havre a été poursuivi en association. Pour ce projet, une quantité totale de 28 millions de m³ de sable et 17 millions de m³ de gravier a été draguée. Les travaux en 2005 ont compris l'approfondissement des chenaux d'accès intérieurs et extérieurs jusqu'à -16 mètres. Ils ont été temporairement suspendus en mars 2005 et ont redémarré en janvier 2006. Au final, 7 millions de m³ devront alors être dragués pour compléter les travaux.

La drague suceuse à désagrégateur flambant neuve "d'Artagnan" a opéré avec beaucoup de succès sur son premier projet de dragage

de roche en France. Les travaux ont consisté en l'approfondissement d'une section de l'Adour dans le port de Bayonne.

Allemagne

Nordsee, filiale de DEMA, a poursuivi les travaux de dragage d'entretien sur l'Elbe. Le contrat couvre la période allant d'octobre 2004 à mars 2006. Sur base d'un contrat cadre, signé en 2004 avec les autorités portuaires d'Hambourg, Nordsee a réalisé sa première intervention d'entretien dans le port de Hambourg entre février et mai 2005.

Suède

Un contrat d'engineering-construction a été poursuivi. Celui-ci comprend le dragage de sédiments organiques pollués par le mercure en provenance de deux lacs à Hultsfred, la mise en dépôt et le recouvrement. L'ingénierie détaillée de la drague environnementale "Pixie" a été achevée en juin 2005. Le démarrage proprement dit des travaux de dragage environnemental sur site est prévu pour le premier semestre 2006.

Finlande

DI a décroché et réalisé un second contrat de remblayage de sable marin pour l'extension du port de Vuosaari. Les travaux ont été exécutés par la drague "Uilenspiegel" fonctionnant en drague suceuse porteuse stationnaire, et achevés durant les premiers jours de l'année 2006.

Russie

DI a achevé avec succès le projet ambitieux de remblayage de la plateforme de fondation pour la construction d'une usine de traitement de soja pour Sodrugestvo à Kaliningrad.

Italie

SIDRA a obtenu ou terminé de nombreux contrats, dont la construction d'un nouveau mur de quai de 400 mètres en blocs de béton à Crotone. Le projet implique également le dragage de sédiments pollués et l'enlèvement d'une grande épave. L'achèvement est prévu pour fin 2006. Parmi les nouveaux projets, citons la construction de digues en roches perpendiculairement à la côte dans le cadre du projet de restauration de Pontino.

Espagne

DEMA a été très actif dans divers projets, notamment à Barcelone, où une souille a été draguée pour permettre le remorquage de caissons pour la construction d'un mur de quai de 1.000 mètres de long. DI s'est également chargée de l'approfondissement du chenal d'accès au port de Avilés. Ces travaux ont été achevés en janvier 2006.



Travaux de désagrégation de roche par le "d'Artagnan" dans le port de Bayonne en France.

En fin 2005, DI a décroché un important contrat de dragage et de remblayage pour la construction d'un nouveau mur de quai dans le port de Sagunto. La réalisation aura lieu en deux étapes en 2006 et 2007.

Maroc

DI a exécuté, en association, la seconde étape des travaux de dragage destinés à la construction du nouveau port "Tanger Méditerranée". Une souille a été draguée pour l'installation de blocs de béton pour le futur quai à conteneurs. Les matériaux dragués ont été récupérés pour la création des plateformes futures pour le terminal de conteneurs.

De plus, une amélioration des sols a été réalisée pour une fondation appropriée des murs de quai.

Nigéria

Outre diverses missions pour l'industrie pétrolière, des travaux de dragage d'entretien ont été exécutés dans le chenal, donnant accès au terminal LNG de Bonny Island.

Ghana

DI a poursuivi l'exécution de la deuxième étape d'un important contrat appelé "Korle Lagoon Ecological Restoration Project" à Accra. Cette phase comprend notamment des travaux de terrassement, de mise en œuvre de pieux de fondation, de pose de rideaux de palplanches et l'installation d'un pipeline pour transporter les déchets collectés vers l'embouchure. Les travaux ont été principalement complétés à la mi-2005, à l'exception de la section extérieure de l'émissaire, qui sera installée au premier trimestre 2006.

Guinée

Des préparatifs ont débuté à Conakry pour la seconde campagne de dragage d'entretien dans le cadre du contrat d'entretien à long terme avec le Port Autonome de Conakry. Le dragage proprement dit devrait démarrer en 2006.

Ile de la Réunion

SDI, la filiale française de DEME, fait partie du consortium qui a décroché un important contrat pour l'extension du Port Est. Le projet comprend la construction d'un mur de quai de 650 mètres de long, l'élargissement et l'approfondissement du port existant et des travaux de protection de talus.

Ces travaux permettront la première intervention de la nouvelle puissante drague à pelle "Pinocchio". L'achèvement est prévu en fin 2007.

Inde

DEME a participé aux travaux de la campagne de dragage d'entretien de mousson, dans le cadre du projet "Hazira Port and LNG



Remblayage de plage à Ceuta, l'enclave espagnole le long de la côte marocaine.



Dragage du nouveau port de Tanger-Méditerranée au Maroc à l'aide du "Vlaanderen XIX".

Receiving Terminal" via International Seaport Dredging (ISD), en mai 2005. DI a décroché le contrat pour le dragage de l'estuaire de Gautami-Godavari et des travaux de remblayage de la surface pour les nouvelles installations de gaz naturel de Reliance. Les travaux seront exécutés en 2006.

Gangavaram Port Ltd. a attribué à DI/ISD un contrat pour des travaux de dragage et de remblayage, à réaliser dans le cadre de la construction du nouveau port de Gangavaram sur la côte est de l'Inde. Les activités de dragage devraient débuter pendant les premiers mois de 2006 avec achèvement durant la première moitié de 2007.

Qatar

Différents travaux sont en construction dans la région de Doha par Qatar Dredging Company (QDC), une société associée au groupe DEME, partenariat de DI avec le gouvernement du Qatar et la société Qatarienne United Development Company (UDC), notamment, les travaux de dragage et de remblayage, travaux de terrassement sec et de protection des côtes pour la construction du prestigieux projet "Pearl of Qatar", une péninsule artificielle en forme d'un splendide bijou au large des côtes de la capitale du Qatar. Le gros des travaux de dragage a été réalisé, l'achèvement du projet étant prévu pour fin 2006. De plus, le dragage et le remblayage de la plateforme pour le nouvel aéroport de Doha ont été réalisés. Les travaux comprennent l'emprunt en mer et le remblayage de 60 millions de m³ de sable pour créer 1.700 ha de nouveaux terrains. QDC est le chef de file de ce consortium de dragage. L'achèvement est prévu pour fin 2006.

Emirats Arabes Unis

DI s'est vu attribuer, par le client Aldar Properties, le contrat pour le remblayage de nouveaux terrains à la plage de Al Raha, à des fins de construction et de développement d'infrastructures. Les travaux débiteront en 2006.

Argentine

Dans le cadre d'un contrat à long terme de dragage d'entretien, une autre campagne a déjà été réalisée dans le port de La Plata. Deux nouveaux contrats de dragage d'entretien ont été obtenus à Buenos Aires, l'un à Canal Sur et l'autre à Dock Sud.

DREDGING INTERNATIONAL ASIA PACIFIC (DIAP) et DI en Asie

En Asie, le long de la ceinture du Pacifique, la société Dredging International Asia Pacific, (DIAP), filiale de DEMA basée à Singapour, prend en charge la coordination des activités de Dredging International Singapour et de Far East Dredging.



Dragage et remblayage de 1.700 ha pour la construction du nouvel aéroport international de Doha au Qatar.



La "Perle du Qatar" prend forme à Doha.

Le dragueur "Al Mahaar" travaille à la création de l'île "Perle du Qatar" au large de Doha.





À la suite d'une période de 6 à 7 ans d'activités intenses dans cette région, principalement sur des projets importants de remblayage à Singapour, Hong Kong et Taiwan, DIAP a fait face, depuis la deuxième moitié de l'année 2002, à une interdiction d'exportation de sable vers Singapour, imposée par la Malaisie et l'Indonésie. Par conséquent, DIAP a été restructurée en trois zones distinctes.

Extrême-Orient Sud

À Singapour, DIAP a poursuivi, en association, le plus grand projet de remblai terrestre de la région jamais réalisé. Les travaux se sont poursuivis durant l'année 2005 à une échelle considérablement réduite. Le redémarrage des travaux à plein régime est attendu, au plus tôt, pour la deuxième moitié de 2006, plus probablement en 2007.

Extrême-Orient Nord

En République Populaire de Chine, deux contrats pour le dragage de chenaux à Zhanjiang ont été achevés.

En Corée du sud, DI s'est vu attribuer, en association, un important contrat dans le cadre de la construction du terminal pour conteneurs de Pusan. Les travaux, à exécuter en sous-traitance pour Samsung Corporation, comprennent l'emprunt de sable à une distance de 100 km en eaux profondes (100 m) et remblai pour créer la plateforme du terminal pour conteneurs.

Océanie

En Australie et Papouasie Nouvelle-Guinée, DREDECO a réalisé divers travaux de dragage, notamment celui du terminal à charbon de Dalrymple Bay Coal Terminal près de Mackay, réalisé, sous de très strictes directives environnementales, sur l'arrête de la Grande barrière de corail.

TIDEWAY MARINE AND OFFSHORE CONTRACTORS

Travaux de déversement de roches pour la protection de conduites

En 2005, les navires spécialisés en déversement de roche "Rollingstone" et "Seahorse" de Tideway ont assuré la protection et la stabilisation de pipelines et de câbles pour plusieurs gros entrepreneurs de pose de conduites en haute mer et pour des compagnies pétrolières et gazières. Ils furent actifs dans le golfe du Mexique, l'est du Canada et dans la région de la Mer du Nord.

Travaux de construction d'atterrages

Une série d'opérations d'isolation et de contournement de pipeline ont été réalisées sur le système de pipelines Frigg, au delà du terminal de Saint-Fergus.

En Thaïlande, Tideway a réalisé, en association, le dragage et le remblayage d'une souille d'approche pour un pipeline traversant le



Les dragues "Aquarius" et "Orwell" procèdent aux creusements destinés à l'installation d'un pipeline gazier à l'île de Bonny au Nigéria.

golfe de Thaïlande vers l'atterrage près de Map Ta Phut. D'autres travaux ont été commandés en Russie (Sakhalin), ainsi qu'entre la Norvège et les Pays-Bas pour installer une nouvelle ligne de 580 kilomètres de long. Au cours de l'année 2005, des travaux d'essai et de contrôle ont été réalisés, l'installation proprement dite est prévue pour le printemps 2006.

SCALDIS SALVAGE AND MARINE CONTRACTORS

Scaldis Salvage and Marine Contractors, dans laquelle DEME détient une participation de 55 %, a participé à plusieurs projets importants de renflouage et d'enlèvement d'épaves ainsi qu'à des opérations de levage de charges lourdes dans toute l'Europe, notamment en Croatie, au Royaume-Uni et en France.

GEO@SEA NV

Geo@Sea est la société spécialisée de DEME qui se concentre sur les services de rock socketing, de forage et d'installation pour des fondations de jetées et systèmes d'amarrage, pour l'installation de structures offshore, telles que des petites plateformes et systèmes d'évacuation, des parcs éoliens en haute mer et des études géotechniques en eaux profondes.

Ainsi, au Mexique, Saipem a attribué un contrat important de fixation de roches à Geo@Sea, en coopération avec Black & Veatch et Vinci Construction Grands Projets, pour l'installation d'une jetée GNL.

ACTIVITES ENVIRONNEMENTALES: ASSAINISSEMENT DES SOLS ET ENTREPOSAGE DES BOUES POLLUEES

DEC

En Belgique, DEC a été chargée du projet décennal de drainage pour Umicore à Balen. Le projet concerne la sous-traitance de l'investissement et de l'exploitation d'une installation pour le stockage compact de goéthite et de boue neutralisée en provenance de Balen.

14 hectares du site de Fasiver ont été officiellement vendus à la Ville de Gand et à la province de Flandre Orientale. DEC va continuer à utiliser les 27 hectares restants en tant que centre de traitement de sédiments.

En 2005, le site a reçu 117.000 tonnes de matière sèche, devant être traitées, en provenance de l'Escaut supérieur. 230.000 autres tonnes de cette matière en provenance du même endroit seront traitées dans les deux prochaines années. De plus, des sédiments en



Le "Uilenspiegel" continue les travaux de dragage de maintenance sur le fleuve Orinoco au Vénézuéla.

Assainissement de goudron acide à Ertvelde en Belgique.



provenance du canal Gand-Terneuzen sont également traités à Fasiver.

Une vingtaine de travaux d'assainissement in situ ont été poursuivis et environs 20 nouveaux projets ont été attribués à DEC. La plupart de ces projets se poursuivront durant plusieurs années. Les clients principaux sont des compagnies pétrolières et des sociétés de traitement de métaux.

DEC a obtenu l'assainissement du site d'Antwerpen Dam à Anvers. Un site de 24 ha contaminé par de l'huile minérale et des cendres sera remis en état en 2007.

Aux Pays-Bas, l'entreprise de Vries & van de Wiel a participé à divers travaux d'assainissement et au dragage dans le centre de Haarlem, comprenant l'enlèvement d'explosifs.

A l'export, DEC est intervenue sur divers projets, particulièrement en Irlande, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie et en Suède.



Travaux d'assainissement à Heerhugowaard aux Pays-Bas.

ECOTERRES

Ecoterres s'est principalement concentrée sur la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale en Belgique ainsi que sur le nord de la France et a confirmé sa position croissante sur le marché des spécialistes de l'environnement. Citons notamment la construction à Saint-Ghislain d'un centre de recyclage de vases pour les matériaux dragués de La Haine, d'une capacité de 30.000 m³ par an, et le traitement des vases contaminées draguées de la Dendre entre Ath et l'écluse de Papignies.

En France, un projet pilote a démarré pour le Conseil général du Var à Toulon. Le but est le traitement de 1 million m³ de sédiments dragués contaminés.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La société DEME Building Materials est spécialisée dans l'extraction et le traitement d'agrégats pour le secteur de la construction, provenant de ses propres concessions marines de sable et de gravier. Avec des réserves estimées jusqu'à 180 millions de tonnes d'agrégats, DBM a atteint une position qui permet à DEME de proposer aujourd'hui une alternative viable pour la substitution des graviers en provenance des rivières en Europe continentale.

Grâce aux produits de sable et de gravier fabriqués selon les spécifications techniques des clients et répondant aux normes nationales et européennes respectives, DBM a augmenté sa part du marché dans les différents pays.

Le taux d'emploi de la drague de gravier "Charlemagne" a été élevé. Des agrégats ont été fournis aux ports du Havre et de Dunkerque en France, de Zeebruges en Belgique, de Flessingue et d'Amsterdam aux Pays-Bas et de Hambourg en Allemagne.



Le site de DBM pour la mise à disposition de gravier à Flushing aux Pays-Bas.

CONCESSIONS ET DEVELOPPEMENT PORTUAIRE

IPEM (International Port Engineering and Management) est une société d'investissement basée à Anvers qui a été créée dans le seul but de participer activement à d'attrayants projets privés ou mixtes de développement portuaire et maritime à l'échelle mondiale. La société est intervenue au Vietnam dans la zone industrielle de Dinh Vu (DVEZ).

Aux Pays-Bas, le groupe est intervenu dans le projet du Zuiderzeehaven, la construction d'un nouveau port dans la ville hollandaise de Kampen a/d IJssel, les travaux préparatoires de construction ont été entamés en 2005. Les premiers lots ont été mis en vente le 18 novembre 2005.

Le projet du Zuiderzeehaven est développé en partenariat 50-50 public-privé se composant de six actionnaires identiques : trois parties du secteur public : les villes de Kampen et Zwolle et la province de Overijssel et trois parties du secteur privé : Dura Vermeer, IPEM et De Vries & Van de Wiel.

Ce partenariat est le premier du genre dans le secteur portuaire qui ait été attribué conformément à la législation européenne publiée récemment sur les partenariats publics-privés. Il représente une référence pour beaucoup d'autres défis similaires que les autorités désirent développer un système portuaire dans toute l'Europe ou à d'autres endroits dans le monde, pourraient suivre. Dans ce genre de partenariat le groupe DEMA est à même d'assister les autorités publiques à la structuration du projet de développement et d'exécuter des travaux de construction de qualité.

POWER@ SEA

DEME réaffirme son engagement pour une Europe "plus verte" grâce à son spécialiste des concessions Power@sea. Cette société concentre l'expérience du groupe dans le développement et la construction de parcs éoliens en mer en participant à des concessions dans toute l'Europe en qualité de co-initiateur ou de co-concessionnaire.

La première activité de Power@sea est sa participation au projet C-power sur le Thorntonbank. La société sera également chargée de l'entretien après la réalisation du projet.

C-POWER

C-Power, une entreprise publique de droit belge, agit pour le développement et la construction d'un parc à éoliennes en haute mer sur le Thorntonbank, entre 27 et 30 km au large de la côte belge. Ce parc offrira une capacité installée de 216 CV jusqu'à maximum 300 CV et représente un tiers de l'objectif d'énergie renouvelable que la Belgique doit atteindre d'ici 2010.

Au sein de C-Power, Dredging International, membre de DEMA, a rejoint d'autres investisseurs réputés dans les secteurs de l'énergie ou de l'environnement tels que Interelectra, Ecotech Finance, Socofe et EDF Energies Nouvelles.



Deuxième phase des travaux de dragage et de remblayage de sable marin pour l'extension du port de Vuosaari en Finlande.



Dragage d'une entrée vers le lagon d'Effasu au Ghana.

La communication



Terry Somers



Ann Vansumere

L'image de marque de CFE s'est renforcée dans l'exercice grâce à diverses manifestations organisées en interne et en externe. Entre autres, une grande soirée réunissant 1.200 personnes a eu lieu en octobre pour célébrer cette dame, jeune de 125 ans.

Autre événement d'envergure, le deuxième tournoi de football du groupe s'est déroulé en juin, plus de 750 personnes participant au barbecue géant du samedi.

Mis à l'honneur dans un numéro spécial du journal d'entreprise, l'imposant chantier du "Deurganckdok", inauguré en grande pompe, s'est révélé sous tous ses aspects.

Après un an de préparation et d'aménagements, le nouveau site Internet de CFE est maintenant accessible. N'hésitez donc pas à le visiter et à transmettre votre avis sur ce site, également disponible en anglais.

www.cfe.be

Colophon

Légendes des photos pleine page :

Page 2 : détail des structures hyperboliques du toit du nouveau Palais de justice d'Anvers.

Page 59 : la façade de l'immeuble "Drapiers" à Bruxelles.

Page 66 : l'Atomium brille à nouveau de tous feux.

Page 73 : le mégacutter "d'Artagnan" fend allègrement les flots.

Copyright des photos et montages, par ordre alphabétique :

Assar, A2RC, AVA

© Atomium asbl - SABAM Belgium 2006 (p. 66, 68)

Belcam production

Bogaert Claude

CLE

Convergence - SIAL

Coolens

DEME

De Roover Willem

Detiffe Marc

Fumière Gregory

Glavie Yvan

Henderyckx Patrick

Termont Antoine

Van Wellen

Wilhelm & Co

Production: Imprimerie Vandebroek - www.vandebroek.be

Ce rapport annuel est disponible en français, en néerlandais et en anglais.

Dit jaarverslag is verkrijgbaar in het Nederlands, het Frans en het Engels.

This annual report is available in English, French and Dutch.



Contact et responsable de l'édition :

Terry Somers

Compagnie d'Entreprises CFE SA

Avenue Herrmann-Debroux 42

BE-1160 Bruxelles (Belgique)

Tél. : +32 (0)2 661 14 44

Fax : +32 (0)2 661 10 10

tsomers@cfe.be